

**Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-direction de la Jeunesse – Cellule Subventions**

NOM (statutaire) : REGLES ELEMENTAIRES

Numéro PARISASSO : 187196

Adresse : 9 rue de Vaugirard la Cite Audacieuse - 75006 Paris

<p>Intitulé de la demande : Ateliers pour briser le tabou des règles auprès des jeunes et réduire les inégalités</p> <p>N° du dossier : 2022_05988</p> <p>Thématique(s) du projet : ACCES AUX DROITS</p> <p>Montant de la subvention demandée : 15 000 €</p> <p>Montant de la subvention proposée : 5 000 €</p> <p>Association parisienne <input type="checkbox"/> Association localisée <input checked="" type="checkbox"/> - Arr. : 10ème</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Nouveau projet</p> <p><input type="checkbox"/> Reconduction</p>
--	--

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Objet statutaire et principales activités de l'association :

- Aider les personnes les plus démunies à accéder aux produits d'hygiène et de les aider à retrouver leur dignité ;
- Servir d'organe de liaison et d'entraide mutuelle entre les membres et les partenaires à travers le monde ;
- Contribuer et veiller à ce que l'activité des membres soit conforme au règlement édicté par Règles Élémentaires mais aussi aux textes fondamentaux, actuels ou qui pourraient être adoptés comme tels par les assemblées générales futures

Nom du ou de la président.e : Madame Nadège MOREAU

Nom du ou de la trésorier.ère : Monsieur Denis NEVEUX

Nom et coordonnées du ou de la responsable du projet : Madame Tarana DUHAUT

Mail : tarana@regleselementaires.com / Tél. : 06 83 35 64 54

Date de la déclaration initiale à la Préfecture : 03/04/2016

Convention/avenant avec la Ville de Paris : Néant

II. PRÉSENTATION DU PROJET

Type de subvention :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement | <input type="checkbox"/> Fonctionnement global |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Aide au projet |
| | <input type="checkbox"/> Compensatrice de loyer |
| | <input type="checkbox"/> Petits travaux, matériels |
| <input type="checkbox"/> Investissement | <input type="checkbox"/> Travaux lourds, gros matériels |

Objectif(s) :

La sensibilisation au fléau de la précarité menstruelle et plus globalement l'éducation à la déconstruction du tabou des règles auprès d'un jeune public sont indispensables pour endiguer le phénomène et ainsi réduire les inégalités.

Descriptif de l'action :

Règles Élémentaires est la première association française de lutte contre la précarité menstruelle. Son objectif est double : faciliter l'accès aux produits d'hygiène intime pour les plus démunies afin de leur permettre de vivre leurs règles plus dignement, et briser le tabou des règles. Cela se traduit notamment par des ateliers de sensibilisation auprès des jeunes, afin de déconstruire les fausses croyances et ainsi réduire les inégalités et lutter contre les discriminations.

Afin d'y remédier, l'association envisage en 2021-2022 la mise en place et le déploiement de toujours plus d'ateliers dont une vingtaine dans le 10^{ème} arrondissement. Ces ateliers sont mixtes et réunissent au maximum une trentaine d'élèves de 10 à 18 ans par session. Très interactifs (vidéo, quizz, jeu vrai-faux) et basés sur une méthode d'apprentissage ludico-pédagogique, ils permettent une appropriation des sujets par les élèves et une acquisition plus rapide des savoirs.

Les objectifs principaux de ces ateliers sont :

- Comprendre le fonctionnement biologique des règles et adopter les bons réflexes ;
- Comprendre les tabous et les croyances autour des règles ;
- Favoriser les échanges et la réflexion entre les participant-es autour de la santé et de l'égalité ;
- Appréhender la précarité menstruelle et la manière dont elle est aggravée par les tabous.

Public(s) bénéficiaire(s) : 900 Jeunes de 10 à 18 ans en milieu scolaire ou associatif

Moyens humains nécessaires aux actions :

- 1 chargée d'ateliers
- 1 responsable contenus & sensibilisation
- Des bénévoles avec un profil médico-social

Moyens matériels nécessaires aux actions :

- Présentation interactive validée par des professionnel·les de santé
- Jeu vrai/faux
- Ordinateurs, projecteur.

Durée - Dates : Année scolaire 2021-2022

Lieux de réalisation : Non communiqué

Coût global de l'action (hors CVN) : 15 000 €

III. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DU PARTENAIRE ET DU PROJET

Synthèse budgétaire 2022 :

Dépenses	Sommes	%	Recettes	Sommes	%
Fonctionnement ¹	46 534 €	8%	Ressources propres (hors subventions)	183 000 €	31%
Charges de personnel	541 466 €	92%	Subvention Ville de Paris	45 000 €	8%
Investissement ²	0 €	0%	Autres subventions publiques	190 000 €	32%
			Subventions privées	170 000 €	29%
BP association (hors CVN ³)	588 000 €	100%	CVN association	15 000 €	
BP projet (CVN inclus)			CVN projet		
<i>Ateliers pour briser le tabou des règles auprès des jeunes</i>	17 000 €		<i>Ateliers pour briser le tabou des règles auprès des jeunes</i>	2 000 €	12%

¹ Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + impôts

² Dotations pour travaux lourds/gros matériels

³ Contributions Volontaires en Nature

Situation financière de l'association :

Exercice 2020							
Total bilan au 31 décembre 2020 :	190 069 €		Produits :		217 201 €		
Immobilisations :	2 022 €		Charges :		173 175 €		
Créances :	1 938 €		Résultat :		44 026 €		
Dettes :	32 764 €		Charges de personnel :		111 389 €		
Trésorerie :	186 109 €	Soit	392 jours	Part subventions publiques :	97 500 €	Soit	45%
Fond de roulement :	155 283 €	Soit	327 jours	Part subventions privées :	0 €	Soit	0%
BFR*	-30 826 €	Soit	-65 jours				

* Si Dettes à moyen-long terme faire calcul manuel : Créances – dettes à court terme

IV.SUBVENTIONS ANTÉRIEURES DE LA VILLE DE PARIS

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
2021 DASES 77	2021_1114 7	Collectes et mise à disposition de protections d'hygiène intime pour les femmes les plus démunies	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Léa FILOCHE	25000€ (Voté)
2020 DASES 239	2020_0637 7	Collectes et mises à disposition de protections d'hygiène intime pour les femmes les plus démunies	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Léa FILOCHE	25000€ (Voté)
2020 DDCT 20	2020_0218 0	Permettre aux femmes les plus démunies de mener une vie plus digne et briser le tabou des règles	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Hélène BIDARD	2000€ (Voté)
2020 DDCT 49	2020_0242 2	Briser le tabou des règles pour	la direction de la démocratie, des	Madame Anne-Claire BOUX	3000€ (Voté)

		réduire les inégalités entre les femmes et les hommes	citoyens et des territoires		
2019 DASES 168	2019_0107 4	Collecte et mise à disposition de produits d'hygiène intime pour les femmes démunies.	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Dominique VERSINI	25000€ (Voté)
2019 DDCT 135	2019_0986 9	Appel à projet "collège pour l'égalité" 2019-2020	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Hélène BIDARD	6000€ (Voté)

Montant de la subvention proposée : 5.000 €

Part de la subvention proposée dans le BP de l'association (CVN incluses) : 0.8%

Part de la subvention proposée dans le BP du projet (CVN incluses) : 29%

NOM (statutaire) : ASSOCIATION FLORIMONT

Numéro PARISASSO : 12706

Adresse : 5-9 place Marcel Paul – 75014 PARIS

Intitulé de demande : Accueils numériques itinérants pour les 12-25 N° du dossier : 2022_05989 Thématique(s) du projet : ACCES AUX DROITS Montant de la subvention demandée : 3 000 € Montant de la subvention proposée : 3 000 € Association parisienne <input type="checkbox"/> Association localisée <input checked="" type="checkbox"/> - Arr. : 14ème	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau projet <input type="checkbox"/> Reconduction
--	---

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Objet statutaire et principales activités de l'association :

- Soutenir la vie associative en animant et en gérant des espaces mis à disposition ;
- Favoriser la vie sociale et culturelle, notamment en portant des projets coopératifs entre associations, habitants et artistes ;
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle en mobilisant les acteurs locaux.

Nom du ou de la président-e : Monsieur Gilles MOTEL

Nom du ou de la trésorier-ère : Monsieur Marc-Henri CICERI

Nom et coordonnées du ou de la responsable du projet : Madame Juliette BOUGNOUX (responsable Pôle Jeunesse) - Mail : direction@assoflorimont.fr - Tél. : 01 42 79 81 30

Date de la déclaration initiale à la Préfecture : 4 mai 1998

Convention/avenant avec la Ville de Paris : Convention annuelle d'objectifs 2022

II. PRÉSENTATION DU PROJET

Type de subvention :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement | <input type="checkbox"/> Fonctionnement global |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Aide au projet |
| | <input type="checkbox"/> Compensatrice de loyer |
| | <input type="checkbox"/> Petits travaux, matériels |

Investissement Travaux lourds, gros matériels

Objectif(s) :

Accueils numériques itinérants pour les 12-25 :

Objectif principal : Amener les 12-25 ans à maîtriser leur pratique numérique en allant à leur rencontre sur l'espace public

Objectifs opérationnels :

- Aller à la rencontre des jeunes du quartier
- Assurer une animation de proximité positive, libre et gratuite
- S'installer sur les lieux de passage des jeunes et aux heures d'affluence
- Proposer un accompagnement aux démarches courtes en ligne
- Présenter les jeux et le matériel des sessions Vidéado
- Faire connaître les offres destinées aux 12-18 ans
- Proposer aux jeunes un processus d'intégration sociale et professionnelle
- Recueillir les propositions des jeunes

Descriptif de l'action ::

Depuis début 2021, l'association s'est engagée dans le développement d'accueils numériques itinérants à destination des jeunes de 12 à 25 ans dans le 14^e arrondissement. Ainsi, les équipes de Florimont vont à la rencontre de ce nouveau public, avec différentes propositions directement dans la rue : médiation numérique, accompagnement socioprofessionnel, accès à la culture et aux loisirs, échanges et participation.

L'action se déroule sur les temps périscolaires, en ciblant les jours et heures de sortie d'école (du lundi au vendredi entre 16h et 18h30) et en mettant en place ces accueils dans des lieux visibles et fréquentés par les jeunes (collège Giacometti, collège et lycée François Villon...). Les périodes de vacances permettent de développer une programmation complémentaire à cette activité (Ludothèque, Ludomouv', Vidéado, activités sportives).

Dans cet espace itinérant, les jeunes et leurs familles trouvent :

- Un accueil d'aide aux démarches en ligne : inscription (bourse, forum...), recherches scolaires ou extrascolaires, création de document, etc ;
- Une présentation et initiation aux jeux vidéo proposées dans les sessions Vidéado ;
- Des contenus de prévention quant aux abus des écrans et des dangers d'internet et des réseaux sociaux ;
- Des informations pratiques (offres institutionnelles, orientation, accompagnement projet...).

Ce projet entre dans une logique d'aller vers, sans laquelle il est impossible de toucher les publics les plus précaires et éloignés des structures. De plus, ces temps de médiation sur l'espace public sont l'occasion pour l'association de présenter ses activités, pour ensuite amener les jeunes à franchir les portes de ses locaux.

Public(s) bénéficiaire(s) : 750 bénéficiaires

Moyens humains nécessaires aux actions :

- 1 Salariée pôle numérique : 2 h/semaine
- 1 Salarié responsable Vidéado : 2 h/semaine
- 1 Salariée responsable jeunesse/sport-santé : 2 h/semaine

4 volontaires en Service civique : 3 h chacun-e/semaine

Moyens matériels nécessaires aux actions :

- 1 barnum
- 1 oriflamme « Accueil jeunesse »
- 1 bac roulant
- 2 ordinateurs
- 2 consoles de jeu
- 1 système d'éclairage
- 2 clés 4G
- 2 tables
- 4 chaises
- Ponctuellement et selon le type de lieu : matériel sportif (molkky, slackline, ballons, badminton, etc.)

Durée - Dates : Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Lieux de réalisation : Didot / Porte de Vanves

Coût global de l'action (hors CVN) : 9 480 €

III. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DU PARTENAIRE ET DU PROJET

Synthèse budgétaire 2022 :

Dépenses	Sommes	%	Recettes	Sommes	%
Fonctionnement ¹	115 674 €	22%	Ressources propres (hors subventions)	75 250 €	14%
Charges de personnel	405 780 €	77%	Subvention Ville de Paris	215 090 €	41%
Investissement ²	8 900 €	2%	Autres subventions publiques	233 014 €	44%
			Subventions privées	7 000 €	1%
BP association (hors CVN ³)	530 354 €	100%	CVN association	117 723 €	
BP projet (CVN inclus)			CVN projet		
<i>Accueils numériques itinérants</i>	9 480 €		<i>Accueils numériques itinérants</i>	0 €	0%

¹ Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + impôts

² Dotations pour travaux lourds/gros matériels

³ Contributions Volontaires en Nature

Situation financière de l'association :

Exercice 2020							
Total bilan au 31 décembre 2020 :	569 078 €			Produits :	414 919 €		
Immobilisations :	28 499 €			Charges :	366 899 €		
Créances :	275 887 €			Résultats :	48 020 €		
Dettes :	321 956 €			Charges de personnel :	251 006 €		
Trésorerie :	264 691 €	Soit	263 jours	Part subventions publiques :	364 627 €	Soit	88%
Fond de roulement :	218 623 €	Soit	217 jours	Part subventions privées :		Soit	0%
BFR*	-46 069 €	Soit	-46 jours				

* Si Dettes à moyen-long terme faire calcul manuel : Créances – dettes à court terme

IV.SUBVENTIONS ANTÉRIEURES DE LA VILLE DE PARIS

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
2021 DAE 150	2021_06742	Emploi des femmes de 45 ans et plus Paris 14e	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	4500€ (Voté)
2021 DAE 150	2021_06467	Emploi des femmes de 45 ans et plus Paris 13e	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	1500€ (Voté)
2021 DAE 178	2021_10607	Emploi des femmes de 45 ans et plus Paris 14e	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	7000€ (Voté)
2021 DAE 178	2021_10609	Emploi des femmes de 45 ans et plus Paris 13e	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	5000€ (Voté)
2021 DASCO 35	2021_08510	TAP 20215 Ateliers jeux par Florimont	la direction des affaires scolaires	Monsieur Patrick BLOCHE	8890€ (Voté)
2021 DASES 31	2021_04369	Tous connectés! (TC!) - Inclusion numérique 2021	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Léa FILOCHE	25000€ (Voté)
2021 DDCT 14	2021_06743	Emploi des femmes de 45 ans et plus Paris 14e	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Hélène BIDARD	2000€ (Voté)
2021 DDCT	2021_06468	Emploi des femmes	la direction de la	Madame Hélène	2000€

14		de 45 ans et plus Paris 13e	démocratie, des citoyens et des territoires	BIDARD	(Voté)
2021 DDCT 22	2021_08006	Co-financement DDCT d'un poste adultes-relaisAR n°075 20 R0001 00	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne- Claire BOUX	4700€ (Voté)
2021 DDCT 40	2021_03553	Cadre de vie Graine de quatorzien 2021	la direction des espaces verts et de l'environnement	Madame Audrey PULVAR	2000€ (Voté)
2021 DDCT 41	2021_01005	Prévention Web@do	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne- Claire BOUX	1000€ (Voté)
2021 DDCT 84	2021_01011	Emploi des femmes de 45 ans et plus Paris 14e	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne- Claire BOUX	1500€ (Voté)
2021 DDCT 84	2021_01012	Emploi des femmes de 45 ans et plus Paris 13e	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne- Claire BOUX	1500€ (Voté)
2021 DEVE 96	2021_11489	Alimentation durable 2021	la direction des espaces verts et de l'environnement	Madame Audrey PULVAR	8000€ (Voté)
2021 DFPE 23	2021_03633	LUDOMOUV'14 2021	la direction des familles et de la petite enfance	Monsieur Patrick BLOCHE	20000€ (Voté)
2021 DFPE 23	2021_03551	CPO DFPE Action 1 - Accompagner la stratégie des associations	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anouch TORANIAN	5500€ (Voté)
2021 DFPE 23	2021_03546	Fonctionnement de la ludothèque Ludido	la direction des familles et de la petite enfance	Monsieur Patrick BLOCHE	63500€ (Voté)
2021 DFPE 23	2021_03548	CPO DFPE Action 1 - Accompagner la stratégie des associations	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	2500€ (Voté)
2021 DFPE 23	2021_03550	CPO DFPE Graine de quatorzien 2019	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne- Claire BOUX	1000€ (Voté)
2021 DJS 72	2021_06465	Prévention	la direction de la	Madame Hélène	2000€

		Web@do	jeunesse et des sports	BIDARD	(Voté)
2021 DPMP 1	2021_01139	VVV-Videado des jeux video pas idiots	la direction de la police municipale et de la prévention	Monsieur Nicolas NORDMAN	1000€ (Voté)
2020 DASES 184	2020_06040	Santé - Quatorziens, sportons-nous mieux	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Anne SOUYRIS	1000€ (Voté)
2020 DDCT 29	2020_06019	TAP20205 ateliers jeux par Florimont	la direction des affaires scolaires	Monsieur Patrick BLOCHE	15140€ (Voté)
2020 DDCT 49	2020_00542	CLVR - Prévention webado	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne-Claire BOUX	4000€ (Voté)
2020 DDCT 53	2020_00649	Kiosque emploi 14e	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne-Claire BOUX	2000€ (Voté)
2020 DDCT 80	2020_10425	Co-financement DDCT d'un poste adultes-relais Convention n° 075 17 R0003 00	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne-Claire BOUX	4700€ (Voté)
2020 DFPE 109	2020_04749	Le développement de LUDOMOUV'14 en 2020	la direction des familles et de la petite enfance	Monsieur Patrick BLOCHE	20000€ (Voté)
2020 DFPE 149	2020_09526	Ateliers de motricité libre en été 2020	la direction des familles et de la petite enfance	Monsieur Patrick BLOCHE	400€ (Voté)
2020 DFPE 31	2020_05358	CPO DFPE Action 2 - Assistance à la création d'entreprises	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	3000€ (Voté)
2020 DFPE 31	2020_05363	CPO DFPE Action 3 - Investigation pour l'emploi	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	3000€ (Voté)
2020 DFPE 31	2020_06437	CPO DFPE Action 3 - Investigation pour l'emploi	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Pauline VERON	2750€ (Voté)
2020 DFPE 31	2020_06698	Cadre de vie Graine de quatorzien 2019	la direction des espaces verts et	Madame Célia BLAUEL	2000€ (Voté)

			de l'environnement		
2020 DFPE 31	2020_05269	CPO DFPE Action 2 - Assistance à la création d'entreprises	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	3000€ (Voté)
2020 DFPE 31	2020_05361	CPO DFPE Action 1 - Accompagner la stratégie des associations	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	2500€ (Voté)
2020 DFPE 31	2020_05367	CPO DFPE Action 1 - Accompagner la stratégie des associations	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Pauline VERON	2750€ (Voté)
2020 DFPE 31	2020_05264	CPO DFPEGraine de quatorzien 2019	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	1000€ (Voté)
2020 DFPE 31	2020_03470	Ludido et VidéadoTrois variantes 2020 : réduction, maintien ou développement	la direction des familles et de la petite enfance	Monsieur Patrick BLOCHE	60000€ (Voté)
2020 DPSP 2	2020_00767	VVV 2020 - Vidéado, des jeux video pas idiots	la direction de la police municipale et de la prévention	Madame Colombe BROSSEL	1000€ (Voté)
2018 DASES 365G	2019_00438	Tous Connectés!Inclusio n numérique 2019	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Dominique VERSINI	25000€ (Voté)
2019 DASCO 18	2019_06902	TAP 2019 Ateliers Ludothèque et Jeux vidéo	la direction des affaires scolaires	Monsieur Patrick BLOCHE	15572€ (Voté)
2019 DASES 110	2019_00436	Tous connectés! séniorsInclusion numérique 2019	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Dominique VERSINI	5000€ (Voté)
2019 DASES 209	2019_06467	Santé Quatorziens Sportons-nous mieux	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Anne SOUYRIS	1000€ (Voté)
2019 DASES 310	2020_00526	ref: SEPLEXTous connectés! Assistance et formation pour	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Dominique VERSINI	25000€ (Voté)

		formalités en ligne et utilisation du Ne			
2019 DDCT 126	2019_02773	Santé Quatorziens Sportons-nous mieux	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	2500€ (Voté)
2019 DDCT 132	2019_09602	Agir pour l'emploi des femmes de plus de 45 ans	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	25000€ (Voté)
2019 DDCT 160	2019_09473	Amélioration Accueil Espace Maindron et ludothèque Ludido	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	1300€ (Voté)
2019 DDCT 63	2019_08128	Co-financement DDCT d'un poste adultes-relais Convention n° 075 17 R0003 00	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	4700€ (Voté)
2019 DDCT 70	2019_07105	Prévention Web@do	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	4000€ (Voté)
2019 DDCT 70	2019_08725	Prévention Web@do	la direction de la police municipale et de la prévention	Madame Colombe BROSSEL	1000€ (Voté)
2019 DDCT 93	2019_02772	Action 1 - Accompagner la stratégie des associations	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	4000€ (Voté)
2019 DEVE 52	2019_07192	Cadre de vie Graine de quatorzien 2019	la direction des espaces verts et de l'environnement	Madame Pénélope KOMITES	1000€ (Voté)
2019 DFPE 145	2019_06481	CPO DFPE Action 1 - Accompagner la stratégie des associations	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	2500€ (Voté)
2019 DFPE 145	2019_06492	CPO DFPE Action 3 - Investigation pour l'emploi	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Afaf GABELOTAUD	3000€ (Voté)
2019 DFPE 145	2019_08668	EMPLOI - 20193 actions du projet Agir pour l'emploi	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Pauline VERON	2750€ (Voté)

2019 DFPE 145	2019_07256	Ludido et VidéadoTrois variantes : réduction, maintien ou développement (ici présentée) de	la direction des familles et de la petite enfance	Monsieur Patrick BLOCHE	61000€ (Voté)
2019 DFPE 145	2019_03816	CPO DFPE Action 2 - Assistance à la création d'entreprises	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	3000€ (Voté)
2019 DFPE 145	2019_06482	CPO DFPE Action 1 - Accompagner la stratégie des associations	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Pauline VERON	2750€ (Voté)
2019 DFPE 145	2019_06493	CPO DFPE Action 2 - Assistance à la création d'entreprises	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Monsieur Jean-Louis MISSIKA	3000€ (Voté)
2019 DFPE 145	2019_02771	CPO DFPE Graine de quatorzien 2019	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	1000€ (Voté)
2019 DPSP 1	2019_02595	VVV 2019 Vidéado des jeux vidéo pas idiots	la direction de la police municipale et de la prévention	Madame Colombe BROSSEL	1000€ (Voté)

Montant de la subvention proposée : 3 000 €

Part de la subvention proposée dans le BP de l'association (CVN incluses) : 0.4%

Part de la subvention proposée dans le BP du projet (CVN incluses) : 30%

NOM (statutaire) : Association Réel Symbolique Imaginaire La Ressource

Numéro PARISASSO : 5101

Adresse : 45 rue Berzélius chez Picquart - 75017 Paris 17

Intitulé des demandes : Être jeune à Paris en 2022 (1) + République et Citoyenneté (2) + Préventions Écrans (3)	<input type="checkbox"/> Nouveau projet
N° des dossiers : 2022_02747 (1) + 2022_05990 (2) + 2022_05991 (3)	
Thématique(s) des projets : ACCES AUX DROITS	<input checked="" type="checkbox"/> Reconductions
Montant de la subvention demandée : 29 500 € (20 000€ (1) + 6 500 € (2) + 3 000 € (3))	(1) (2) (3)
Montant de la subvention proposée : 19 000€ (15 000 € (1) + 3 000 € (2) + 1 000 € (3))	
Association parisienne <input type="checkbox"/> Association localisée <input checked="" type="checkbox"/> - Arr. : 17ème	

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Objet statutaire et principales activités de l'association :

L'association, avertie des aspects modernes du " malaise dans la civilisation ", se donne pour but de faire savoir, notamment à une population qui n'y a pas accès d'ordinaire, qu'il est possible de dire là où, aujourd'hui, l'agir est le seul mode d'expression d'une plainte. L'acte est un acte de parole. Une plainte se transforme en demande quand elle s'adresse à un autre pour se construire. C'est l'offre que peuvent faire des psychanalystes au titre de l'expérience analytique

Nom du ou de la président.e : Madame Yasmina Picquart

Nom du ou de la trésorier.ère : Madame Elisabeth PELON

Nom et coordonnées du ou de la responsable du projet : Madame Yasmina Picquart - Mail : yasminapicquart@centre-kirikou.org - Tél. : 06 72 39 78 76

Date de la déclaration initiale à la Préfecture : 25/09/1997

Convention/avenant avec la Ville de Paris :

- Être jeune à Paris en 2022 : Avenant 1 à Convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024
- République et Citoyenneté + Préventions Écrans : Convention annuelle d'objectifs 2022

II. PRÉSENTATION DU PROJET

Type de subvention :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement | <input type="checkbox"/> Fonctionnement global |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Aide au projet |
| | <input type="checkbox"/> Compensatrice de loyer |
| | <input type="checkbox"/> Petits travaux, matériels |
| <input type="checkbox"/> Investissement | <input type="checkbox"/> Travaux lourds, gros matériels |

Objectif(s) :

Être Jeune à Paris en 2022 : Offrir aux jeunes la possibilité d'accéder à une réelle autonomie intellectuelle, affective et financière. Qu'ils puissent faire le choix de la citoyenneté par une connaissance des institutions. Qu'ils sachent que des choix sont possibles pour tous. Qu'ils s'intéressent aux informations, à la vie sociale, aux voisins à la solidarité.

République et Citoyenneté : Savoir prendre la parole et argumenter dans un débat. Avoir un lieu et des temps où il est possible de poser la question de la citoyenneté. La place de l'homme de la femme comme citoyen dans la société. De pouvoir y réfléchir avec des outils qui défont les à priori et les fausses informations.

Prévention Ecrans : Protection des enfants et des familles face aux dangers d'Internet / Contrôles de l'outil informatique / Former et donner des outils de contrôle aux parents

Descriptif de l'action :

Le Centre Kirikou propose des actions à destination des enfants, des adolescents et de leurs familles habitant le quartier populaire des Portes de Saint-Ouen, Clichy dans le 17ème arrondissement. Ce sont près de 400 jeunes de 13 à 30 ans qui sont concernés par les activités de l'association.

RSI La Ressource offre un accès à l'expérience professionnelle et au savoir être d'une équipe d'accueil pluridisciplinaire (assistant·e·s social·e·s, infirmier·e·s, psychanalyste·s, avocat·e·s, policier·e·s et tous spécialistes du droit concernés par la citoyenneté). De même une quarantaine de bénévoles et salariés assurent une permanence téléphonique 24h/24h. Les activités et interventions se déroulent dans les locaux de l'association et dans l'espace public.

L'accès aux soins (consultations d'urgence, psychiatrie, orthophoniste...) le suivi qui en découle, les consultations d'avocat·e·s sur l'accès au droit, les démarches de médiation en collaboration avec le Parquet de Paris (juge pour enfants) et la police des mineurs participent au dispositif.

Par ailleurs, l'association fait partie du groupe de travail sur la question des rixes, elle participe aux réunions avec les partenaires et organise des rencontres et des discussions avec les familles pour trouver des solutions.

L'accompagnement scolaire et les cours de français langues étrangères dispensés aux jeunes en attente d'une affectation scolaire représentent également une forte mobilisation. L'accès à la culture se manifeste par la découverte du patrimoine parisien et éveille les jeunes au principe de la citoyenneté (cinéma, musées, théâtre, concerts, activités de loisirs, colloques citoyens...). Les besoins individuels des jeunes dans les domaines de l'emploi, du logement, des études... sont pris en compte et le réseau de l'association est sollicité pour accompagner cette démarche d'autonomie.

Enfin, devant l'augmentation des demandes de consultations des parents, inquiets pour leurs enfants et leurs adolescents face à leur utilisation excessive d'internet et des réseaux sociaux, l'association met désormais en place des sessions d'information et des petites formations à l'intention des parents. En parallèle, l'association sensibilise les jeunes par des sessions et communications via les réseaux sociaux. Il s'agit de mettre l'accent sur le danger des écrans, d'internet, des réseaux sociaux (pornographie, cyber-violence, etc..) et sur l'isolement lié à la pratique intensive des outils technologiques.

RSI La Ressource travaille en étroite collaboration avec un réseau de partenaires qui va du centre Paris Anim' de la Jonquière, aux centres sociaux du 17e, en passant par le personnel de la piscine municipale, les établissements scolaires, les services sociaux, la police et le juge des enfants du secteur.

Articulation du projet avec les axes prioritaires du CJA/ Promotion par l'association des dispositifs jeunesse de la SDJ :

L'association participe activement au réseau jeunesse local qui bénéficie régulièrement de son expertise et de son lien étroit avec les familles. Son intervention sociale mais aussi éducative dans un quartier sensible contribue, au même titre que les autres acteurs du territoire, à apaiser les tensions.

L'association promeut les dispositifs de la SDJ et en particulier Paris Jeunes Vacances et le Bafa Citoyen.

Public(s) bénéficiaire(s) :

Être Jeune à Paris en 2021 : 160 jeunes de 13 à 28 ans (50% de filles / 50% de garçons)

République et Citoyenneté : 100 jeunes

Prévention Écrans : 100 jeunes

Moyens humains nécessaires aux actions :

Une équipe pluridisciplinaire de tous les âges de toutes générations. De 18ans pour les apprentis, les alternances à des professeurs d'université, psychiatres, psychanalystes, enseignants, assistants sociaux, artistes, hauts fonctionnaires à la retraite, magistrats, policiers, animateurs du centre...

Durée - Dates : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Lieux de réalisation :

Les locaux de l'association et dans l'espace public (Porte Pouchet, Clichy, saint Ouen, Asnières)

Coût global des actions (hors CVN) :

Coût global de l'action « Être Jeune à Paris en 2022 » (hors CVN) : 108 450€

Coût global de l'action « République et Citoyenneté » (hors CVN) : 13 400 €

Coût global de l'action « Prévention Écrans » (hors CVN) : 7 650 €

Bilan de l'action N-1 (si reconduction) :

Points positifs :

Points négatifs et/ou à améliorer :

Nombre de jeunes touché·e·s (tranche d'âge, part fille/garçon) :

III. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DU PARTENAIRE ET DU PROJET

Synthèse budgétaire 2022 :

Dépenses	Sommes	%	Recettes	Sommes	%
Fonctionnement ¹	139 900 €	40%	Ressources propres (hors subventions)	25 000 €	7%
Charges de personnel	201 300 €	57%	Subvention Ville de Paris	63 400 €	18%
Investissement ²	12 500 €	4%	Autres subventions publiques	265 300 €	75%
			Subventions privées	0 €	0%
BP association (hors CVN ³)	353 700 €	100%	CVN association	0 €	
BP projet (CVN inclus)			CVN projet		
<i>Etre jeune à Paris en 2022</i>	108 450 €		<i>Etre jeune à Paris en 2022</i>	0 €	0%
<i>République et Citoyenneté</i>	13 400 €		<i>République et Citoyenneté</i>	0 €	0%
<i>Prévention Ecrans</i>	7 650 €		<i>Prévention Ecrans</i>	0 €	0%

¹ Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + impôts

² Dotations pour travaux lourds/gros matériels

³ Contributions Volontaires en Nature

Situation financière de l'association :

Exercice 2020						
Total bilan au 31 décembre 2020 :	308 729 €		Produits :		274 602 €	
Immobilisations :	90 678 €		Charges :		273 750 €	
Créances :	31 153 €		Résultats :		852 €	
Dettes :	56 707 €		Charges de personnel :		147 901 €	
Trésorerie :	186 898 €	Soit	249 jours	Part subventions publiques :	260 279 €	Soit 95%
Fond de roulement :	161 344 €	Soit	215 jours	Part subventions privées :		Soit 0%
BFR*	-25 554 €	Soit	-34 jours			

* Si Dettes à moyen-long terme faire calcul manuel : Créances – dettes à court terme

IV.SUBVENTIONS ANTÉRIEURES DE LA VILLE DE PARIS

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
2021 DAC 630	2021_02220	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction des affaires culturelles	Madame Carine ROLLAND	3000€ (Voté)
2021 DASES 83	2021_02219	CPO Ville de Paris : Espace de proximité - 2021	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Léa FILOCHE	82000€ (Voté)
2021 DASES 83	2021_02221	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction des familles et de la petite enfance	Monsieur Patrick BLOCHE	6500€ (Voté)
2021 DASES 83	2021_02223	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Monsieur Jean-Luc ROMERO-MICHEL	1500€ (Voté)
2021 DASES 83	2021_02225	CPO DASES SEPLEX : Espace de proximité	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne-Claire BOUX	6000€ (Voté)
2021 DASES 83	2021_02222	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Anne SOUYRIS	3000€ (Voté)
2021 DASES 83	2021_02224	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anouch TORANIAN	2000€ (Voté)
2021 DDCT 22	2021_08009	co financement adulte relais 075 20 R00014 00	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne-Claire BOUX	4700€ (Voté)
2021 DDCT 22	2021_07864	: Co-financement DDCT d'un poste adultes-relais N° 07519 R0023 00	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne-Claire BOUX	4700€ (Voté)
2021 DDCT 41	2021_01813	Être citoyen aujourd'hui	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne-Claire BOUX	7000€ (Voté)
2021 DDCT 70	2021_01524	Prévention écrans	la direction de la démocratie, des citoyens et des	Madame Anne-Claire BOUX	1000€ (Voté)

			territoires		
2021 DDCT 70	2021_04305	Être jeune en 2021	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne-Claire BOUX	2000€ (Voté)
2021 DJS 53	2021_06810	Prévention écrans	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	1000€ (Voté)
2021 DJS 53	2021_06812	Être citoyen aujourd'hui	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	3000€ (Voté)
2021 DJS 53	2021_02226	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	15000€ (Voté)
2020 DASES 135	2020_08034	Projets d'investissement 2020	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Léa FILOCHE	9638€ (Voté)
2020 DASES 135	2020_05688	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction des familles et de la petite enfance	Monsieur Patrick BLOCHE	6500€ (Voté)
2020 DASES 135	2020_05690	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Monsieur Jean-Luc ROMERO-MICHEL	1500€ (Voté)
2020 DASES 135	2020_05692	CPO DASES SEPLEX : Espace de proximité (3 projets)	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne-Claire BOUX	6000€ (Voté)
2020 DASES 135	2020_05687	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction des affaires culturelles	Monsieur Christophe GIRARD	3000€ (Voté)
2020 DASES 135	2020_05689	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Anne SOUYRIS	3000€ (Voté)
2020 DASES 135	2020_05691	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anouch TORANIAN	2000€ (Voté)
2020 DASES 135	2020_05693	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	17000€ (Voté)
2020 DASES 135	2020_02475	CPO Ville de Paris : Espace de proximité	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de	Madame Léa FILOCHE	82000€ (Voté)

			la santé		
2020 DDCT 24	2020_07548	Co-financement DDCT d'un poste adultes-relais	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	4700€ (Voté)
2020 DDCT 28	2020_04746	culture pour tous	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne- Claire BOUX	2000€ (Voté)
2020 DDCT 80	2020_10550	Co-financement DDCT d'un poste adultes-relais	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Anne- Claire BOUX	4700€ (Voté)
2020 DJS 163	2020_10697	Être jeune à Paris en 2020 - Complément de subvention	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	3000€ (Voté)
2019 DASES 247	2019_09677	Convention espace de proximité complément 2019	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Colombe BROSSEL	15300€ (Voté)
2019 DDCT 126	2019_09588	Culture pour tous	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	1500€ (Voté)
2019 DDCT 143	2019_09769	: Co-financement DDCT d'un poste adultes-relais N° 07519 R0023 00	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	1567€ (Voté)
2019 DDCT 63	2019_08360	Co-financement DDCT d'un poste adultes-relais	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	4700€ (Voté)
2019 DDCT 89	2019_08999	subvention au titre des fonds du maire du 17ème arrondissement	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Pauline VERON	1500€ (Voté)
2019 DDCT 96	2019_08834	Culture pour tous	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	4000€ (Voté)
2019 DJS 158	2019_01443	Emploi linguistique FLE	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	1500€ (Voté)
2019 DJS	2019_01446	accès aux soins	la direction de	Madame Anne	3000€

158		pour tous	l'action sociale, de l'enfance et de la santé	SOUYRIS	(Voté)
2019 DJS 158	2019_04662	Convention espace de proximité	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Colombe BROSSEL	66700€ (Voté)
2019 DJS 158	2019_00912	DJS Paris	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	17000€ (Voté)
2019 DJS 158	2019_01662	universite populaire	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Pauline VERON	2000€ (Voté)
2019 DJS 158	2019_05081	CPO DASES Fonction parentale et urgence	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	2000€ (Voté)
2019 DJS 158	2019_01445	Culture pour tous	la direction des affaires culturelles	Monsieur Christophe GIRARD	3000€ (Voté)
2019 DJS 158	2019_01447	CPO DASES SEPLEX accès au droit	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	2000€ (Voté)
2019 DJS 158	2019_01441	CPO DASES SEPLEX universite populaire	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Colombe BROSSEL	2000€ (Voté)
2019 DJS 158	2019_01442	Fonction parentale et urgence	la direction des familles et de la petite enfance	Monsieur Patrick BLOCHE	6500€ (Voté)

Montant de la subvention proposée : 19 000 €
Dont 15.000 € pour « Être Jeune à Paris en 2022 »
Et 3.000 € pour « République et Citoyenneté »
Et 1.000 € pour « Prévention Écrans »

Part de la subvention proposée dans le BP de l'association (CVN incluses) : 5%

NOM (statutaire) : Les Hauts de Belleville

Numéro PARISASSO : 20675

Adresse : 43-45 rue du Borrégo - 75020 Paris

Intitulé de la demande : Projet Jeunesse 16-30ans	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau projet
N° du dossier : 2022_05285	
Thématique(s) du projet : ACCES AUX DROITS	
Montant de la subvention demandée : 70 000 €	<input type="checkbox"/> Reconduction
Montant de la subvention proposée : 60 000 €	
Association parisienne <input type="checkbox"/> Association localisée <input checked="" type="checkbox"/> - Arrdt : 20ème	

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Objet statutaire et principales activités de l'association :

Les Hauts de Belleville est une association d'éducation populaire. Soucieuse de respecter les convictions personnelles, l'association respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle s'interdit toute attache avec un parti ou une confession. Tout esprit de propagande et de prosélytisme doit être banni.

Pour que chacun vive sa citoyenneté, les Hauts de Belleville défendent des valeurs mises en œuvre depuis un demi-siècle dans sa vie associative: dignité humaine, solidarité, justice sociale, droits culturels (en référence à la déclaration des droits culturels de Fribourg – 2007), ouverture au monde, laïcité, démocratie.

L'association a pour but :

- D'animer son projet associatif, dans un esprit de mixité (sociale, générationnelle, culturelle...) en s'appuyant sur les habitants, en particulier les jeunes, et en s'impliquant dans une dynamique de travail en réseau,
- D'être un lieu de démocratie en cultivant le débat dans un respect réciproque,
- De concourir à la promotion sociale et civique de ses membres, et plus généralement des habitants, en leur permettant d'organiser leurs activités et leurs loisirs sous toutes leurs formes, notamment : les arts, la culture, les voyages, les échanges internationaux, l'entraide, le sport, les séjours et les vacances, l'organisation de manifestations, de spectacles vivants (selon l'ordonnance 45-2339 du 13/10/45), etc.,
- D'assurer l'encadrement et l'organisation d'animations spécifiques telles que des activités, des cours, des formations et promouvoir le développement de clubs spécialisés fédérés au sein de l'association, en favorisant l'implication bénévole des habitants,
- De concourir à l'animation de la vie du territoire par la gestion d'équipements d'hébergement temporaire à destination des jeunes et d'animation socioculturelle,

notamment une résidence sociale, une maison des jeunes et de la culture, la gestion de lieux de diffusion culturelle (ex : salle de spectacle),

- De travailler les questions de l'hébergement et l'accès au logement des jeunes, de leur insertion sociale professionnelle et de leur développement culturel, et concrétiser la réponse à ces questions par la promotion, la création, la gestion de tout service permettant d'apporter une réponse à ces questions,
- La promotion, la création et la gestion de tout service ou structure participant à l'autonomie et à l'insertion des jeunes en relation avec les différents partenaires institutionnels, professionnels, économiques et associatifs,
- La promotion, la création et la gestion de tout service complémentaire à sa mission.

Nom du ou de la président.e : Madame Danielle PETERS

Nom du ou de la trésorier.ère : Monsieur Bertrand SACHS

Nom et coordonnées du ou de la responsable du projet : Madame Marnia BOUHAFS - Mail : marnia.bouhafs@assohdb.fr - Tél. : 06 95 78 92 91

Date de la déclaration initiale à la Préfecture 23/06/1945

Convention/avenant avec la Ville de Paris : Convention annuelle d'objectifs 2022

II. PRÉSENTATION DU PROJET

Type de subvention :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement | <input type="checkbox"/> Fonctionnement global |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Aide au projet |
| | <input type="checkbox"/> Compensatrice de loyer |
| | <input type="checkbox"/> Petits travaux, matériels |
| <input type="checkbox"/> Investissement | <input type="checkbox"/> Travaux lourds, gros matériels |

Objectif(s) :

Participer au développement de l'autonomie et de la citoyenneté des jeunes
Soutenir et favoriser les mixités de genres, sociales, culturelles, générationnelles
Prendre en compte les demandes, les envies et préoccupations des jeunes

Descriptif de l'action :

1/ UN DIAGNOSTIC PERMANENT

Le diagnostic avec les jeunes a vocation à permettre d'être en veille sur les besoins des jeunes. Il est nécessaire d'établir une relation de confiance réciproque avec les adultes (bénévoles et de professionnels) qui sont présent pour les accompagner. L'accueil individuel ou pour des collectifs déjà constitués est privilégié. Ces temps constituent les points de départs au travers d'une discussion pour bâtir des questionnements, problématiques, envies, besoins et se projeter à travers les espaces-projets que sont le Bar associatif, la Pt'i't Boutique ou les studios de musique et de répétition.

Il est nécessaire de prendre le temps de cet apprivoisement. L'association propose des animations crescendo pour bien ancrer ce principe de réciprocité.

L'association a choisi que l'équipe d'animation soit formée pour l'accueil informel car la posture de l'adulte est essentielle.

Pour participer à la démarche de mise à disposition d'espaces que l'association porte, les jeunes doivent être adhérents (15 euros). C'est une manière de leur faire passer un cap et de les associer aux droits et devoir demandés à chacun pour participer au fonctionnement de la structure. Cette adhésion permet aussi de participer à la démocratie interne de la MJC (le droit de vote à l'assemblée générale est à partir de 16 ans).

L'association souhaite d'une part identifier à partir du diagnostic, les problématiques sur lesquelles elle propose des interventions et d'autre part, fédérer à travers différents projets les partenaires locaux de la jeunesse. Elle propose aussi dans son accompagnement une formation permettant aux jeunes qui désirent bénéficier des espaces et soutien de s'inscrire dans un cadre de fonctionnement.

2/ UN CYCLE CITOYENNETE ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE : LA RÉPUBLIQUE DES JEUNES

Pour décrypter les enjeux politiques et acquérir une meilleure connaissance des institutions, l'association propose de travailler sur les différentes élections locales et nationales mais aussi internationales afin d'acquérir des concepts politiques et géopolitiques et appréhender les enjeux et questions qui impactent le monde (climat, économie, religion...). Une lecture locale et internationale permettra aux jeunes de s'intéresser non seulement à leur quartier mais aussi à leur ville et la distanciation avec un autre pays européen ou d'un autre continent amènera à comparer les différents contrats sociaux.

La MJC est un bureau de vote depuis plus de 20 ans. Elle accueille aussi toutes formes de réunions (conseil de quartier, réunions parents d'élèves, réunions publiques...) et des permanences d'élus. L'association souhaite utiliser ce moment démocratique pour permettre aux jeunes entre 16 et 30 ans, de commencer ce cycle de citoyenneté.

À travers ce projet, elle propose de travailler sous forme de formation-action avec les jeunes et des bénévoles. Elle mettra en place des « Lieux Dits coopératifs » pour inscrire la pratique du débat comme un enjeu nécessaire dans une démocratie et apprendre à écouter, à argumenter, à recouper des informations pour se forger un esprit critique, à analyser à travers plusieurs sources pour permettre le décryptage des programmes, la compréhension des institutions de notre démocratie, le mode de scrutin, etc...

Elle propose également aux jeunes de rencontrer des élus de tous bords politiques de leur arrondissement pour les questionner sur leurs engagements.

Dans un second temps, des débats seront organisés avec invitation des candidats locaux pour les questionner sur leur programme. Ces débats permettront de clarifier les programmes et seront conduits sous une forme choisie par les jeunes. Ils feront l'objet d'une captation où les candidats seront invités à débattre sur un sujet que les jeunes auront choisi.

Avec l'association Graine d'Orateur, l'association propose un cycle de formation sur la prise de parole et la construction d'argumentaire pour accompagner le groupe dans cet exercice.

Les jeunes auront le choix de l'utilisation des médias de diffusion pour travailler la valorisation de leur travail et la forme du débat.

La capacité à débattre permettra aux jeunes de participer au fonctionnement de la MJC.

3/ L'ESPACE DE TRAVAIL COOPERATIF : ATELIER DES REVES

Cet espace a été aménagé avec des outils informatiques et des bureaux. L'association souhaite construire avec le réseau professionnel multi-acteur local, des temps pour permettre aux jeunes de trouver dans un même lieu la compétence emploi, logement, citoyenneté, culture... Il faudra continuer à le développer pour qu'il devienne un véritable réseau social physique mais aussi numérique. Un Promeneur du Net animateur du lieu viendra aussi compléter cette démarche.

L'accueil inconditionnel a été le point de départ pour bâtir des questionnements, problématiques, envies, besoins et se projeter à travers un espace de travail partagé dédié à l'accompagnement de projets culturels ou professionnels des jeunes. Basé sur l'échange entre adulte accompagnant et les pairs, cet espace permettra aux jeunes de se réunir pour élaborer des projets divers et en initier d'autres à partir de la création d'un réseau social. L'association mettra tous ces espaces projets au service des projets des jeunes : Ptit' Boutique (boutique éphémère), Bar associatif avec sa cuisine (concert, repas, soirées), salle de spectacle de 200 places assises, futsal, studio de répétition (musique et danse), salles d'activités, ateliers arts plastiques et bricolages.

Objectifs :

- Accompagner le développement des projets de jeunes ;
- Partir des pratiques des jeunes pour élaborer des modes d'intervention collectifs ;
- Accueillir des stagiaires et des volontaires et promouvoir les possibilités d'engagement au national et international (service volontaire européen, service civique...) : laisser la possibilité aux jeunes de s'engager dans un projet de bénévolat qu'ils auront initié ;
- Expérimenter de nouveaux processus de décision et de gouvernance impliquant les jeunes ;
- Favoriser la mixité des publics (sociale, culturelle, de genre, générationnelle) par la mise en place d'actions transversales au travers de l'espace-projets.

Ateliers des Rêves : 1 fois par mois // C'est un « lieux dits » où les jeunes présentent leurs rêves à d'autres jeunes et travaillent ensemble pour le soutenir :

- préparer sa présentation pour permettre à chacun de comprendre ;
- mener durant un après-midi un travail de coopération entre pairs et adultes témoins pour accompagner les rêves ;
- permettre aux plus jeunes d'exprimer leur vision, leurs compétences et les inviter eux aussi à rêver ;
- fédérer un réseau d'adultes, acteurs qui soutiendront les démarches des jeunes par un accompagnement citoyen et collectif.

Les nouvelles actions seront construites avec les jeunes et la pédagogie active pour construire toutes les étapes du projet sera utilisée. L'association propose à travers différents partenaires comme la mission locale, les associations d'entrepreneurs, les associations de tuteurs, des juristes d'informer les jeunes sur leurs droits et leur permettre de retrouver confiance en eux. Les jeunes qui ont un cercle familial solide peuvent trouver les ressources nécessaires (réseau social) pour avoir accès à l'emploi ou aux formations qualifiantes. La MJC peut être un lieu de rencontre pour des jeunes et des adultes et peut devenir ce « Réseau social ». La coopération est au cœur du projet associatif et l'association désire favoriser ces modes d'organisation et les faire connaître. Il est souvent plus facile pour l'association qui est un lieu d'accueil généraliste d'accompagner le jeune globalement car souvent les problématiques se cumulent et l'accompagnement global est plus rapide et plus cohérent.

La double fonction MJC et FJT de l'association l'amène naturellement à poser la question du travail. Les jeunes de 16 à 30 ans qui fréquentent la MJC, sont souvent à la recherche d'emploi et ne sont pas encore bien sûrs du choix de leur voie. Ils cumulent les petits boulots et habitent chez leurs parents. L'ubérisation, l'auto-entreprenariat, le travail au noir, les missions d'intérim, les petits boulots saisonniers cumulés à la non connaissance de leur droit ou du cumul de dispositifs et de formations peut les pousser à être "en attente. L'insertion par le travail est aujourd'hui encore le seul moyen d'accéder à l'autonomie. L'accès au logement au sein de la FJT n'est possible que pour les jeunes qui ont un emploi et des ressources leur permettant de payer leur redevance.

À ce jour, le changement du mode de calcul des APL et la réforme de l'assurance chômage laisse penser qu'il y aura encore plus de difficultés d'accès à l'autonomie. La situation de ces jeunes majeurs qui sont chez leurs parents laisse les familles dans une confrontation permanente avec leurs enfants qui sont devenus des jeunes adultes. L'association se pose aussi comme un « lieu dit » pour que les parents puissent « dire » ce qu'ils vivent avec des jeunes adultes.

Public(s) bénéficiaire(s) :

1 UN DIAGNOSTIC PERMANENT

- ✓ 16-30 ans avec pour certains des difficultés d'insertion sociale et professionnelle
- ✓ Jeunes issus du quartier
- ✓ Tout public

2 UN CYCLE CITOYENNETE ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE/LA RÉPUBLIQUE DES JEUNES

- ✓ Jeunes 16/30 ans

3 L'ESPACE DE TRAVAIL COOPERATIF //ATELIER DES REVES

- ✓ Jeunes 18-30 ans

Moyens humains nécessaires aux actions :

1 animateur la jeunesse, 1 déléguée à l'animation locale et culturelle, 1 animatrice globale, 1 déléguée à l'accompagnement social, une agente d'accueil, 4 stagiaires DUT carrière Sociale, 12 bénévoles, 2 volontaires internationales, 2 services civiques.

Moyens matériels nécessaires aux actions :

De multiples salles d'activités, sportives et du matériel pédagogique.

Durée - Dates : Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Lieux de réalisation : Tout Paris

Coût global de l'action (hors CVN) : 127 900 €

III. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DU PARTENAIRE ET DU PROJET

Synthèse budgétaire 2022 :

Dépenses	Sommes	%	Recettes	Sommes	%
Fonctionnement ¹	410 030 €	62%	Ressources propres (hors subventions)	507 984 €	77%
Charges de personnel	238 354 €	36%	Subvention Ville de Paris	100 000 €	15%
Investissement ²	14 000 €	2%	Autres subventions publiques	54 400 €	8%
			Subventions privées	0 €	0%
BP association (hors CVN ³)	662 384 €	100%	CVN association	50 000 €	
BP Projet (CVN inclus)			CVN Projet		
Projets Jeunesse 16-30	142 900 €		Projets Jeunesse 16-30	15 000 €	10%

¹ Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + impôts

² Dotations pour travaux lourds/gros matériels

³ Contributions Volontaires en Nature

Situation financière de l'association :

Exercice 2020							
Total bilan au 31 décembre 2020 :	2 497 300 €			Produits :	1 105 563 €		
Immobilisations :	150 693 €			Charges :	1 327 053 €		
Créances :	1 768 080 €			Résultats :	-221 490 €		
Dettes :	824 551 €			Charges de personnel :	479 005 €		
Trésorerie :	578 527 €	Soit	159 jours	Part subventions publiques :	242 018 €	Soit	22%
Fond de roulement :	1 746 536 €	Soit	480 jours	Part subventions privées :	0 €	Soit	0%
BFR*	943 529 €	Soit	260 jours				

* Si Dettes à moyen-long terme faire calcul manuel : Créances – dettes à court terme

IV.SUBVENTIONS ANTÉRIEURES DE LA VILLE DE PARIS

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
2021 DJS 91	2021_07699	ACCUEILLIR, LOGER, ACCOMPAGNER LES JEUNES DE 18-29 ANS	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	22500€ (Voté)
2020 DJS 106	2020_06445	subvention d'investissement pour aménager la salle des fêtes et des sports de la Mjc.	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	80000€ (Voté)
2020 DJS 128	2020_07104	Accueillir, Loger, Accompagner les jeunes de 18 à 29 ans	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	23300€ (Voté)
2020 DJS 131	2020_07859	PROJET JEUNESSE 11-25 ans complément 2020	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	30000€ (Voté)
2020 DJS 171	2020_10858	exceptionnelle 2020 FJT	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	15000€ (Voté)

			sports		
2020 DJS 171	2020_10857	exceptionnelle 2020 FJT investissement	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	9500€ (Voté)
2020 DJS 72	2020_03532	PROJET JEUNESSE 11-25 ans	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	30000€ (Voté)
2019 DAE 12	2019_07426	LES HAUTS DE BELLEVILLE, un lieu d'expérimentation de l'économie sociale et solidaire	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Antoinette GUHL	7000€ (Voté)
2019 DASES 148	2019_07741	LES CUISINES COLLECTIVES DES HAUTS DE BELLEVILLE	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Dominique VERSINI	11000€ (Voté)
2019 DJS 123	2019_07510	Accueillir, loger, accompagner les jeunes de 18-25 ans	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	18300€ (Voté)
2019 DJS 135	2019_00870	PROJET JEUNESSE 11-25 ans	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	60000€ (Voté)

Montant de la subvention proposée : 60.000 €

Part de la subvention proposée dans le BP de l'association (CVN incluses) : 9%

Part de la subvention proposée dans le BP du projet (CVN incluses) : 42%

NOM (statutaire) : PAZAPAS BELLEVILLE

Numéro PARISASSO : 12967

Adresse : 21 rue Morêt 75011 Paris

<p>Intitulé de la demande : La Perm'Belleville</p> <p>N° du dossier : 2022_05992</p> <p>Thématique(s) du projet : ACCES AUX DROITS</p> <p>Montant de la subvention demandée : 6 000 €</p> <p>Montant de la subvention proposée : 3 000 €</p> <p>Association parisienne <input type="checkbox"/> Association localisée <input checked="" type="checkbox"/> - Arr. : 20ème</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Nouveau projet</p> <p><input type="checkbox"/> Reconduction</p>
--	--

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Objet statutaire et principales activités de l'association :

Mener des actions de solidarité locale et internationale ; faciliter les liens intergénérationnels et encourager la rencontre culturelle entre individus d'origines éloignées ; créer les opportunités et faciliter la mise en place d'actions culturelles, sportives et événementielles ; faciliter l'implication et la participation des jeunes dans la vie locale ; assurer la création et la diffusion de produits dérivés à des fins d'autofinancement.

Nom du ou de la président.e : Monsieur Issa COULIBALY

Nom du ou de la trésorier.ère : Monsieur Tarek RISHMAWI

Nom et coordonnées du ou de la responsable du projet : Monsieur Oussoumane BAMBA

Mail : obamba49@gmail.com / Tél. : 06 66 86 00 43

Date de la déclaration initiale à la Préfecture : 20/02/2006

Convention/avenant avec la Ville de Paris : Néant

II. PRÉSENTATION DU PROJET

Type de subvention :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement | <input type="checkbox"/> Fonctionnement global |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Aide au projet |
| | <input type="checkbox"/> Compensatrice de loyer |

<input type="checkbox"/> Investissement	<input type="checkbox"/> Petits travaux, matériels
<input type="checkbox"/> Travaux lourds, gros matériels	

Objectif(s) :

- Accès au droit et accompagnement juridique pour les citoyens
- Accompagnement socioprofessionnel des jeunes du quartier de Belleville
- Créer du lien social entre les habitants, notamment avec les jeunes

Descriptif de l'action :

La permanence est située au 5 rue de Tourtille (20^{ème}) sur la Place Alphonse Allais. Cette place a la particularité d'être fréquentée par de nombreux jeunes, adultes et familles, qui sont le public privilégié de la permanence. Par ailleurs, elle est un lieu de sociabilisation important pour l'ensemble du quartier, des plus jeunes aux plus âgés.

Cette permanence est ouverte à des heures fixes et assez tardives, tous les mardis et les jeudis soirs, de 19h30 à 22H30, quand les autres structures sont fermées.

La Perm' Belleville est d'abord une permanence d'accès au droit, qui permet d'informer les habitants du quartier de Belleville et les Parisien-es, en général, de leurs droits et de les accompagner si besoin. Bien souvent, les habitants du quartier ignorent qu'ils peuvent avoir recours à la justice pour résoudre des problèmes de logement, d'expulsion ou de discriminations diverses qu'ils éprouvent au quotidien. L'accès au droit est donc le but essentiel et principal de la permanence.

Pour ce faire, la permanence est animée par des avocats et juristes, qui accompagnent juridiquement les habitants du quartier dans leurs demandes, et qui parfois suivent leur dossier jusque devant les tribunaux.

La permanence concentre principalement son travail d'accompagnement juridique sur des thèmes en relation avec la lutte contre les discriminations, comme les relations police-citoyens, ou encore les violences faites aux femmes.

Au niveau individuel, La Perm' Belleville s'empare du sujet des amendes reçues par certains jeunes pendant la période de confinement. Un accompagnement des familles est mis en place pour contester les amendes reçues et, plus particulièrement continuer le travail de plaidoyer et de mobilisation afin de chercher des mesures alternatives aux amendes.

La Perm' Belleville développe également un espace de soutien aux femmes et jeunes femmes du quartier, en réalisant des projets qui leur sont dédiés. Les bénévoles de la permanence ont dans un premier temps été sollicités par des filles du quartier pour organiser des tournois de football féminin. Deux tournois ont été organisés, en janvier et en juin 2021. Ces tournois ont été l'occasion de moments forts de convivialité et de partage, mais aussi de la création d'un espace dédié aux femmes et aux filles du quartier. De l'organisation de ces tournois est issu un petit groupe de filles, consacré à la mise en place de projets et d'activités, dédiés aux filles et aux femmes du quartier.

Outre l'accompagnement juridique sur des questions liées aux violences conjugales, la Perm' Belleville a la volonté d'organiser des évènements (débats, projections de films, tournois sportifs, etc.) sur des questions liées aux droits des femmes et à leur représentation dans l'espace public.

Plusieurs objectifs sont au cœur de ce projet dédié aux femmes :

- Dédier des espaces et des évènements aux femmes et aux jeunes filles du quartier, afin qu'elles soient mises en valeur dans l'espace public ;
- Rendre les femmes et filles du quartier actrices et responsables de ces projets, qui sont développés à leur initiative et selon les besoins exprimés ;
- Créer un espace de confiance, de partage, de bienveillance et de solidarité, entre les femmes et les jeunes filles du quartier, sur leurs problèmes du quotidien ;
- Soutenir les projets d'émancipation des femmes, comme notamment, le projet de formation à l'auto-défense pour les jeunes femmes du quartier. Cette formation, organisée en partenariat avec l'association ARCAF (Association d'autodéfense et de ressources pour le choix et l'autonomie des femmes) a pour objectif d'acquérir des moyens de se défendre, de prévenir les agressions, de prendre conscience de sa force et de (re)prendre confiance en soi.

Outre ce travail de sensibilisation et d'accompagnement juridique, la Perm' Belleville a pour but d'accompagner les citoyens dans la réalisation de leurs démarches administratives.

Elle accompagne également les jeunes, dans leurs projets personnels ou professionnels :

- Accompagnement de jeunes du quartier voulant passer le BAFA (dans le cadre du projet de « BAFA citoyen » lancé par la ville de Paris) ;
- Accompagnement de jeunes voulant réaliser un projet sportif, artistique ou associatif ;
- Organisation régulière de sorties culturelles (cinéma, théâtre, etc.), pour permettre un accès à la culture et la mobilité, mais aussi pour ouvrir le champ des possibles en sortant dans des endroits auxquels les jeunes n'ont pas forcément l'habitude d'aller, à Paris ou au-delà. Une journée à la campagne a ainsi été organisée en auto-financement : : ventes de crêpes, travail au marché, participation individuelle.
- Accompagnement des jeunes dans leur insertion professionnelle.. Pour ce faire la permanence sollicite le soutien de la Mission locale pour accélérer le processus de recherche d'emploi. L'aide à l'insertion se fait au sein de la permanence par l'accompagnement à la recherche de stage, la création de CV, le développement de projets personnels.

Enfin, le dernier objectif de La Perm'Belleville est de créer un espace de partage et d'échange intergénérationnel et ouvert au débat sur des thèmes de société, comme la place des femmes ou des jeunes dans l'espace public. L'organisation de débats sur des sujets divers et variés permet d'agrandir le cercle de réflexion des jeunes.

Public(s) bénéficiaire(s) : 150 Jeunes de 15-30 ans

Moyens humains nécessaires aux actions :

La Perm' Belleville a été créée par cinq bénévoles d'horizons divers. Au fil des mois, le nombre de membres actifs au sein de la structure s'est accru. Actuellement, neuf membres actifs (avocats, juristes, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, et d'une chargée de Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) animent la permanence à raison de deux fois par semaine, le mardi et le jeudi soir de 19h30 à 23h.

Moyens matériels nécessaires aux actions :

La permanence dispose d'un local situé au 5 rue de Tourtille (20^{ème}) mis à disposition par le centre social La Maison du Bas Belleville. Elle ne dispose pas d'autres moyens matériels.

Durée - Dates : 01/01/2022 – 31/12/2022

Lieux de réalisation : Grand Belleville 10^{ème} - 11^{ème} - 20^{ème} Paris

Coût global de l'action (hors CVN) : 16 000€

III. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DU PARTENAIRE ET DU PROJET

Synthèse budgétaire 2022 :

Dépenses	Sommes	%	Recettes	Sommes	%
Fonctionnement ¹	46 400 €	100%	Ressources propres (hors subventions)	5 400 €	12%
Charges de personnel	0 €	0%	Subvention Ville de Paris	23 000 €	50%
Investissement ²	0 €	0%	Autres subventions publiques	18 000 €	39%
			Subventions privées	0 €	0%
BP association (hors CVN ³)	46 400 €	100%	CVN association	47 315 €	
BP projet (CVN inclus)			CVN projet		
<i>Perm' Belleville</i>	33 280 €		<i>Perm' Belleville</i>	17 280 €	52%

¹ Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + impôts

² Dotations pour travaux lourds/gros matériels

³ Contributions Volontaires en Nature

Situation financière de l'association : Le manque d'indicateurs financiers ne permet pas d'apprécier correctement la situation financière de l'association

Exercice 2020							
Total bilan au 31 décembre 2020 :	0 €			Produits :	40 675 €		
Immobilisations :	0 €			Charges :	40 675 €		
Créances :	0 €			Résultat :	0 €		
Dettes :	0 €			Charges de personnel :	0 €		
Trésorerie :	0 €	Soit	0 jours	Part subventions publiques :	0 €	Soit	0%
Fond de roulement :	0 €	Soit	0 jours	Part subventions privées :	0 €	Soit	0%
BFR*	0 €	Soit	0 jours				

* Si Dettes à moyen-long terme faire calcul manuel : Créances – dettes à court terme

IV.SUBVENTIONS ANTÉRIEURES DE LA VILLE DE PARIS

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
2019 DDCT 61	2019_059 84	Belleville en Vrai 2019	la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Madame Pauline VERON	1000€ (Voté)
2019 DJS 168	2019_059 83	Belleville en Vrai 2019	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	4000€ (Voté)
2019 DJS 168	2019_059 45	La Perm' Belleville	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	2500€ (Voté)

Montant de la subvention proposée : 3.000 €

Part de la subvention proposée dans le BP de l'association (CVN incluses) : 3%

Part de la subvention proposée dans le BP du projet (CVN incluses) : 9%

**NOM (statutaire) : COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES
JEUNES DE PARIS (CLLAJ DE PARIS)**

Numéro PARISASSO : 17981

Adresse : 6 Bis Rue Robert et Sonia Delaunay 75011 PARIS

Intitulé de la demande : Favoriser l'accès à un logement autonome ou transitoire pour les jeunes parisiens de moins de 30 ans - Fonctionnement	<input type="checkbox"/> Nouveau projet
N° du dossier : 2022_02325	
Thématique(s) du projet : ACCES AUX DROITS	<input checked="" type="checkbox"/> Reconduction
Montant de la subvention demandée : 135 000 €	
Montant de la subvention proposée : 120 000 €	
Association parisienne <input checked="" type="checkbox"/> Association localisée <input type="checkbox"/>	

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Objet statutaire et principales activités de l'association :

Dans l'esprit de la circulaire n°383 du 29 juin 1990 relative à la mise en place et au fonctionnement des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes, l'Association a pour objet :

- De promouvoir et de coordonner une politique du logement des jeunes.
- De s'adresser à tous les jeunes âgés de 18 à 30 ans, quelle que soit leur situation sociale et professionnelle, à la recherche d'une solution de logement.

Son territoire d'intervention est Paris.

Pour ce faire, l'Association se donne les objectifs suivants :

- Accueillir, Informer, Orienter les jeunes pour faciliter leur accès à un logement autonome ou à une autre solution de logement :
 - o Accueillir les jeunes en entretien individuel.
 - o Animer des points d'accueils.
 - o Informer sur les démarches administratives et les dispositifs d'aide au logement et de garantie des risques locatifs.
 - o Informer sur les droits et les obligations en matière de logement.
 - o Informer sur l'offre locative disponible sur le territoire et les statuts locatifs.
- Accompagner :
 - o Assurer le suivi des jeunes en situation d'hébergement, en lien avec les partenaires et acteurs du territoire.
 - o Apporter une caution morale aux bailleurs.
 - o Aider les jeunes à définir leur projet « logement » en adéquation avec leur situation et leur faciliter l'accès à l'autonomie.

- S'inscrire dans le partenariat local et participer à son développement, afin de rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par les jeunes en matière d'habitat, en particulier :
 - o Analyser les besoins des jeunes en matière d'hébergement et de logement autonome.
 - o Faire connaître ces éléments aux différents acteurs du logement.
 - o Élaborer et proposer des dispositifs innovants.
 - o S'inscrire dans des projets et des expérimentations permettant de favoriser l'accès des jeunes à un logement.
- Favoriser l'offre de logements en faveur des jeunes dans le parc social et dans le secteur privé notamment par :
 - o La prospection de logements.
 - o Le rapprochement de l'offre et de la demande.
 - o Le conventionnement avec des bailleurs et gestionnaires.

Nom du ou de la président.e : Madame Martine CHASTRE

Nom du ou de la trésorier-ère : Monsieur José GARCIA

Nom et coordonnées du ou de la responsable du projet : Madame Sarah PICK

- Mail : sarah.pick@cjlajparis.com

- Tél. : 07.86.34.58.90

Date de la déclaration initiale à la Préfecture : 02/12/1997

Convention/avenant avec la Ville de Paris : Convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2023.

II. PRÉSENTATION DU PROJET

Type de subvention :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement | <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement global |
| | <input type="checkbox"/> Aide au projet |
| | <input type="checkbox"/> Compensatrice de loyer |
| | <input type="checkbox"/> Petits travaux, matériels |
| <input type="checkbox"/> Investissement | <input type="checkbox"/> Travaux lourds, gros matériels |

Objectif(s) :

- Accueillir, informer, orienter et accompagner tous les jeunes de moins de 30 ans, quelle que soit leur situation familiale, sociale ou professionnelle, dans leurs démarches d'accès à un logement

autonome ou transitoire, ou dans la résolution de leur problématique – logement (accès aux droits, impayés...).

Pour plus de 75 %, les jeunes accueillis sont en situation d'hébergement temporaire.

- Organiser et mettre en synergie les partenariats locaux pour l'insertion des jeunes par le logement.
- Compte tenu des spécificités du secteur du logement à Paris, renforcer les partenariats pour diversifier les solutions locatives à destination des jeunes et les faire connaître à ce jeune public.
- Constituer pour la Ville de Paris un observatoire de la demande des jeunes et lui proposer des réponses adaptées.

Descriptif de l'action :

Le CLLAJ de Paris accueille, informe et oriente les jeunes parisiens de moins de 30 ans, quels que soit leur situation familiale, sociale ou professionnelle, dans leurs démarches d'accès à un logement, autonomes ou de transition. Près de 3 500 jeunes accueillis, informé-e-s, orienté-e-s ou accompagné-e-s en 2019.

Ses objectifs sont de répondre à la forte demande des jeunes parisiens d'être accueillis, informé-e-s et orienté-e-s dans leur recherche de logement et de développer l'offre de solutions locatives dans les parcs social et privé

Les différentes actions du CLLAJ :

Accueillir, informer, orienter les jeunes dans leurs démarches d'accès à un logement autonome : le CLLAJ doit répondre à une forte croissance de la demande des jeunes l'association organise à cet effet différentes actions comme des entretiens individuels avec des conseillers logements, une permanence téléphonique et en ligne, une permanence au sein de QJ, des ateliers collectifs chez des partenaires, le forum logement et la participation à d'autres événements collectifs sont proposés durant l'année.

Créer de nouveaux supports d'information destinés aux jeunes : avec le développement d'un support audiovisuel pour une meilleure connaissance des solutions locatives à Paris, un nouveau guide du logement et l'enrichissement des ateliers thématiques avec de nouveaux thèmes et outils pédagogiques.

Déployer le dispositif « Inser »Toit » pour favoriser l'accès en 2022 à une solution de logement pour 100 jeunes parisiens engagés dans un parcours professionnel et en situation précaire : animation du partenariat avec les différents services de la Ville et les partenaires logement du territoire parisien, venir en appui de la ML sur l'orientation des jeunes en développant de nouveaux partenariats.

Dynamiser les partenariats locaux et développer la présence du CLLAJ sur le territoire parisien avec le renforcement de la collaboration avec la ML et les liens avec les différents partenaires présents à QJ

Développer des nouveaux partenariats pour proposer de nouvelles offres locatives notamment auprès des bailleurs sociaux, des FJT, etc.

Maintenir la participation du CLLAJ aux commissions de sélection pour l'AAP FJT ainsi qu'au comité de veille DALO

Public(s) bénéficiaire(s) : 5 000 bénéficiaires de 18 à 30 ans (43 % de femmes et 57 % d'hommes)

Moyens humains nécessaires aux actions :

5 ETP et 1 volontaire en service civique

Moyens matériels nécessaires aux actions :

Recherche d'un nouveau local parisien, plus grand, en capacité afin d'y accueillir un plus grand nombre de jeunes en entretien individuel dans de bonnes conditions et d'y réaliser des ateliers collectifs.

Durée - Dates : Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Lieux de réalisation :

Coût global de l'action (hors CVN) : 360 907 €

Bilan de l'action N-1 (si reconduction) :

Le bilan du 1^{er} premier semestre 2021 est très positif, le recrutement d'un 3^{ème} conseiller logement a permis d'augmenter la capacité d'accueil, d'information et d'accompagnement des jeunes par rapport aux années précédentes, conformément à l'objectif de l'association.

Sur le 1^{er} semestre, 62% des jeunes accompagnés avaient entre 21 et 25 ans et 32% entre 26 et 30 ans. 57% hommes contre 43% de femmes.

38% avaient un CDI.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 :

- 2261 jeunes ont été informés (3767 jeunes pour l'ensemble de l'année 2020), l'association pense donc atteindre l'objectif des +15% d'ici la fin de l'année.
- Ouverture de 330 nouveaux dossiers d'accompagnement aux démarches administratives (419 pour toute l'année 2020). Le CLLAJ de Paris a effectué 78 demandes de logement social, 75 dossiers DALO, 210 demandes de garantie Visale. Il a été effectué 178 demandes de logement transitoire auprès d'Hénéo, 136 dossiers de candidature en FJT, 20 candidatures pour la colocation ainsi que 159 demandes de logement temporaire ont été effectuées auprès d'Action logement.
- Organisation de 51 sessions d'ateliers collectifs animés par le CLLAJ auprès de ses partenaires au premier semestre (contre 54 sessions pour toute l'année 2020), un peu plus de 500 jeunes y ont participé (contre 399 pour toute l'année 2020). Parmi les participants figuraient essentiellement des jeunes de la Mission Locale, de FJT et/ou de résidences sociales.
- Organisation du Forum Logement Jeunes, organisé en juin au CIDJ, qui a connu une baisse de fréquentation à cause de la crise sanitaire. Du fait des jauges imposées, la 9^{ème} édition n'a été accessible que sur inscription. Près de 300 jeunes y ont participé contre 400 en 2020 et 800 en 2019.

- Poursuite de la mise en œuvre du dispositif expérimental Inser'toit, projet visant à favoriser l'accès de jeunes parisiens, engagés dans un parcours professionnel et en situation de précarité, aux FJT. L'ensemble de la cohorte des 30 jeunes aura accédé à un FJT avant la fin de l'année.
- Participation à de nombreux travaux et réunions d'instances extérieures : Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, Réunions des acteurs de la jeunesse par la mairie du 10^{ème} arrondissement, Dispositif régional de sécurisation des associations d'insertion par le logement piloté par la FAS, Plan régional d'actions pour le logement des jeunes et des étudiants avec l'URCLLAJ.

III. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DU PARTENAIRE ET DU PROJET

Synthèse budgétaire 2022 :

Dépenses	Sommes	%	Recettes	Sommes	%
Fonctionnement ¹	112 240 €	31%	Ressources propres (hors subventions)	38 307 €	11%
Charges de personnel	228 594 €	63%	Subvention Ville de Paris	135 000 €	37%
Investissement ²	20 073 €	6%	Autres subventions publiques	175 200 €	49%
			Subventions privées	4 000 €	1%
BP association (hors CVN ³)	360 907 €	100%	CVN association	0 €	

¹ Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + impôts

² Dotations pour travaux lourds/gros matériels

³ Contributions Volontaires en Nature

Situation financière de l'association :

Exercice 2020							
Total bilan au 31 décembre 2020 :	125 285 €			Produits :	239 453 €		
Immobilisations :	24 653 €			Charges :	225 143 €		
Créances :	32 674 €			Résultats :	14 310 €		
Dettes :	28 333 €			Charges de personnel :	119 886 €		
Trésorerie :	67 958 €	Soit	110 jours	Part subventions publiques :	176 200 €	Soit	74%
Fond de roulement :	72 300 €	Soit	117 jours	Part subventions privées :		Soit	0%
BFR*	4 341 €	Soit	7 jours				

* Si Dettes à moyen-long terme faire calcul manuel : Créances – dettes à court terme

IV.SUBVENTIONS ANTÉRIEURES DE LA VILLE DE PARIS

№ Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
2021 DASES 268	2021_11737	INSER'TOIT	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Léa FILOCHE	16000€ (Voté)
2021 DJS 53	2021_00892	FAVORISER L' ACCÈS A UN LOGEMENT AUTONOME OU TRANSITOIRE DES JEUNES PARISIENS DE MOINS DE 30 ANS	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	120000€ (Voté)
2019 DJS 217	2020_00070	Acompte subvention pour le fonctionnement du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Paris	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	60000€ (Voté)
2020 DJS 131	2020_07977	complément fonctionnement	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	60000€ (Voté)
2018 DJS 287	2019_01402	Subvention pour le fonctionnement du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Paris (CLL	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	120000€ (Voté)
2019 DAE 12	2019_06501	APPEL A PROJET EN FAVEUR DE LA CONSOMMATIO N RESPONSABLE	la direction de l'attractivité et de l'emploi	Madame Antoinette GUHL	7000€ (Voté)
2017 DJS 302	2018_00094	CLLAJ de Paris	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	100000€ (Voté)
2016 DJS 323	2017_02288	Comité Locale pour le Logement Autonome des	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	100000€ (Voté)

		Jeunes de Paris (CLLAJ de Paris)			
2017 DJS 302	2017_08935	avance 2018	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	20000€ (Voté)
2016 DJS 104	2016_00042	fonctionnement	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	145000€ (Voté)
2016 DJS 323	2016_08459	Comité Locale pour le Logement Autonome des Jeunes de Paris (CLLAJ de Paris)	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	45000€ (Voté)
2015 DJS 178	2015_00076	fonctionnement	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	145000€ (Voté)
2014 DJS 151	2014_00072	fonctionnement	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	145000€ (Voté)
2013 DJS 151	2013_00026	fonctionnement	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Isabelle GACHET	145000€ (Voté)

Montant de la subvention proposée : 120 000 €

Part de la subvention proposée dans le BP de l'association (CVN incluses) : 33%

NOM (statutaire) : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT (CDAD)

Numéro PARISASSO : 183044

Adresse : PRV DU TRIBUNAL DE PARIS TRIBUNAL GRANDE INSTANCE - 75017 PARIS 17

Intitulé de la demande : Point d'accès au droit (PAD) des jeunes + organisation du festival du film judiciaire dans les établissements scolaires	<input type="checkbox"/> Nouveau projet
N° du dossier : 2022_02632	
Thématique(s) du projet : ACCES AUX DROITS	<input checked="" type="checkbox"/> Reconduction
Montant de la subvention demandée : 79 000 €	
Montant de la subvention proposée : 25 000 €	
Association parisienne <input checked="" type="checkbox"/> Association localisée <input type="checkbox"/>	

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Objet statutaire et principales activités de l'association :

Le conseil départemental de l'accès au droit a pour objet l'aide à l'accès au droit. Il est chargé de recenser les besoins, de définir une politique locale, de dresser et diffuser l'inventaire de l'ensemble des actions menées. Il est saisi, pour information, de tout projet d'action relatif à l'accès au droit préalablement à sa mise en œuvre et, pour avis, de toute demande de concours financier de l'État préalablement à son attribution.

Il procède à l'évaluation de la qualité et l'efficacité des dispositifs auxquels il apporte son concours. Il peut participer au financement des actions poursuivies. Il établit chaque année un rapport d'activité.

Nom du ou de la président-e : Monsieur Stéphane NOEL

Nom du ou de la trésorier-ère :

Nom et coordonnées du ou de la responsable du projet : Madame Pascale GERMAIN

- Mail : cdad.tj-paris@justice.fr – Tél. : 01 44 35 65 26

Date de la déclaration initiale à la Préfecture : Convention constitutive du 1^{er} juillet 1997 modifiée le 9 mai 2003, renouvelée le 7 mai 2013 (durée 10 ans).

Convention/avenant avec la Ville de Paris : Convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2023

II. PRÉSENTATION DU PROJET

Type de subvention :

Fonctionnement Fonctionnement global

<input checked="" type="checkbox"/> Aide au projet
<input type="checkbox"/> Compensatrice de loyer
<input type="checkbox"/> Petits travaux, matériels
<input checked="" type="checkbox"/> Investissement
<input type="checkbox"/> Travaux lourds, gros matériels

Objectif(s) :

Action n° 1 : Point d'accès au droit (PAD) des jeunes :

- Favoriser l'intégration sociale, familiale et professionnelle des jeunes, les difficultés juridiques constituant un véritable frein à cette insertion, en permettant aux jeunes d'être acteurs de leurs démarches.
- Permettre l'accès au droit et à la citoyenneté en permettant aux jeunes de connaître leurs droits et obligations et de les exercer.
- Valoriser l'accès au droit des jeunes auprès des partenaires, pérenniser le réseau existant par des rencontres fréquentes, participer activement au projet du Quartier Jeunes en s'inscrivant dans son articulation globale.
- Encourager et diversifier les pratiques en matière d'accès au droit et à la citoyenneté. Orienter, si nécessaire, vers un suivi social, professionnel, psychologique et les autres lieux ressources du territoire.

Action n° 2 : Organisation du festival du film judiciaire dans les établissements scolaires :

L'objet de ce festival est de permettre aux jeunes un meilleur accès à la citoyenneté, en les familiarisant avec l'institution judiciaire et en leur apportant des éléments de réflexion sur son fonctionnement et ses enjeux à travers un film dont la thématique est juridique.

Descriptif de l'action 1 :

Installé dans le nouveau Quartier Jeunes (QJ) depuis le 30 août 2021, le point d'accès au droit, porté par l'association APASO, propose à un jeune public (16-30 ans) des permanences d'information juridique adaptées à leurs préoccupations. L'accent est mis sur le suivi et l'accompagnement du jeune dans ses démarches.

- Permanences généralistes, sans rendez-vous, du mardi au vendredi tenues par la juriste coordinatrice du PAD jeunes.
- Consultations juridiques, tous les mercredis et 2 jeudis par mois par des avocats du Barreau de Paris. Les consultations sont spécialisées (droit du travail – droit des étrangers – droit pénal et droit du logement).
- Permanences du défenseur des droits tous les mercredis.
- Permanences en droit des étrangers spécifiques aux jeunes migrants, tenues par la coordinatrice du PAD.
- Constitution et animation d'un réseau de partenaires pour favoriser la prise en charge et l'orientation des jeunes.

- Organisation d'actions collectives destinées aux professionnels et aux jeunes, dans le cadre du réseau de partenaires du point d'accès au droit.

Lorsque la difficulté juridique est liée à un autre domaine (social, santé, emploi), les juristes se rapprochent des professionnels déjà présents et/ou orientent les jeunes vers les partenaires adaptés. La présence du PAD jeunes au sein du QJ rendra cette orientation encore plus facile.

La coordination et le développement du réseau partenarial est effectué par la juriste coordinatrice. Elle veille au bon fonctionnement organisationnel du PADJ, promeut l'accès au droit comme outil d'insertion et enrichie les propositions faites aux jeunes par l'établissement de réseaux.

Depuis l'arrivée de la nouvelle coordinatrice mi 2020, un développement important des outils de communication (flyers, inscription sur les réseaux sociaux, création d'un formulaire de saisine en ligne) et la rencontre de multiples partenaires ont généré une augmentation massive de la fréquentation des permanences. Elles sont saturées dès l'ouverture à 14 heures et des jeunes sont refusés.

Une autre conséquence a été l'accroissement des besoins en coordination pour organiser au mieux l'accueil de ce nouveau public et des intervenants, pallier l'absence de secrétariat, gérer l'arrivée du PAD au QJ et y trouver une place conforme au projet de ce lieu.

Le développement de différents projets communs avec les partenaires du QJ implique également un fort engagement et vont générer de nombreuses nouvelles sollicitations.

L'accroissement du temps de coordination et du nombre de permanences est dans ce contexte une nécessité pour assurer la pérennité du PAD jeunes et répondre aux importants besoins exprimés par les jeunes.

Descriptif de l'action 2 :

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Paris propose un festival du film judiciaire destiné aux lycéens parisiens.

Jusqu'en 2015, les films étaient projetés au cinéma (Forum des Halles et Salle Médicis). Cependant, le plan Vigipirate renforcé a conduit à annuler cette organisation. Des DVD sont dorénavant fournis à chaque établissement pour que le film soit visionné dans les établissements. Cette nouvelle organisation a cependant conduit à un coût plus important.

Les DVD, ainsi qu'un « dossier professeur » et des affiches du festival sont fournis aux enseignants lors d'une réunion au tribunal judiciaire. Lors de cette réunion, les objectifs du festival ainsi que la thématique sont présentés. Les équipes du film sont également conviées, dans la mesure du possible, afin d'expliquer leur démarche.

Après la projection du film dans l'établissement scolaire, un débat avec des magistrats, des avocats et avec des professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse est organisé dans chaque établissement concerné, ce qui permet des échanges sur la thématique juridique exprimée dans le film.

Public(s) bénéficiaire(s) : 3 800 bénéficiaires dont :

Action n° 1 : 1 800 jeunes de 16-30 ans (40% filles/60% garçons)

La majorité des jeunes se rendant au PAD habitent sur le territoire parisien et proviennent d'un des arrondissements de la ville et de quartier politique de la ville (1 tiers d'entre eux sont originaires de département limitrophes et plus généralement de région parisienne).

Action n° 2 : 2 000 jeunes de 12-18 ans (50% filles/50% garçons)

Moyens humains nécessaires aux actions :

Juristes de l'association APASO : coordination et permanences du PAD

Avocats du barreau de Paris

Délégué du Défenseur des droits

Juriste de l'association Droits d'urgence

Moyens matériels nécessaires aux actions :

Achat du film en version matérielle afin qu'il puisse être diffusé dans les établissements.

Impression de matériel de communication.

Durée - Dates :

Action n° 1 : Le PAD fonctionne sans interruption et reçoit des jeunes toute l'année lors de permanences tenues par la juriste coordinatrice du PAD, qui ont lieu du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30 sans rendez-vous. Des permanences spécialisées pour les jeunes migrants sont également organisées les mardis et vendredis matin. D'autres permanences sont tenues par des avocats dans des domaines spécialisés (travail, pénal, étrangers, droit des sociétés TPE-PME) une à deux fois par semaine. Un délégué du défenseur des droits intervient également une fois par semaine le mercredi, la défense du droit des mineurs étant une de ses attributions.

Les actions de communication et la rencontre avec des partenaires se déroulent également sans interruption, la pérennité des contacts et des actions est un élément central du développement et du bon fonctionnement du PADJ.

Action n° 2 : La projection des films du festival dans les établissements reste à déterminer en accord avec les services de l'Education Nationale. Elle aura lieu au printemps ou à l'automne 2022.

Lieux de réalisation :

Action n° 1 : Le PAD est situé au nouveau QJ en plein centre du territoire parisien Place du Louvre dans le 1^{er} arrondissement.

Action n° 2 : S'agissant de la projection de film abordant l'institution judiciaire et son fonctionnement, cette activité est proposée à un large ensemble d'établissements scolaires parisiens. Les années précédentes des lycées de tous les arrondissements s'étaient vu proposer cette action et y avaient participé.

Coût global des actions (hors CVN) :

Action n° 1 : 141 384 €

Action n° 2 : 4 000 €

Bilan de l'action N-1 (si reconduction) :

1411 jeunes ont bénéficié d'une action du PAD-Jeunes sur toute l'année 2021, dont 62% d'hommes et 32% de femmes. Sur ces 1411 actions, 1041 ont consisté en un rendez-vous physique au PAD-Jeunes, 299 en entretien téléphonique et 71 par un suivi de dossier par mail.

Les personnes accueillies au PAD-Jeunes en 2021 était très majoritairement des jeunes âgés de 19 à 25 ans (62%), avec une plus forte représentation de la tranche des 22-25 ans (32%), suivie de celle des 19-21 ans (30%) et, à égalité des 16-18 ans et des 26-30 ans (17%).

80% des demandes ont concerné le droit des étrangers. La majorité des jeunes reçus pour ses demandes était ou a été suivi par l'ASE. Le deuxième domaine d'intervention est le droit pénal avec notamment des questions sur les fichiers judiciaires et les amendes. Le troisième domaine d'intervention est le droit du travail. Il recouvre principalement les litiges avec les employeurs, privés ou publics.

III. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DU PARTENAIRE ET DU PROJET

Synthèse budgétaire 2022 :

Dépenses	Sommes	%	Recettes	Sommes	%
Fonctionnement ¹	630 224 €	94%	Ressources propres (hors subventions)	0 €	0%
Charges de personnel	40 000 €	6%	Subvention Ville de Paris	156 000 €	23%
Investissement ²	0 €	0%	Autres subventions publiques	461 624 €	69%
			Subventions privées	52 600 €	8%
BP association (hors CVN ³)	670 224 €	100%	CVN association	0 €	
BP projet (CVN inclus)			CVN projet		
<i>Point d'accès au droit des jeunes</i>	141 384 €		<i>Point d'accès au droit des jeunes</i>	0 €	0%
<i>Festival du film judiciaire</i>	4 000 €		<i>Festival du film judiciaire</i>	0 €	0%

¹ Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + impôts

² Dotations pour travaux lourds/gros matériels

³ Contributions Volontaires en Nature

Situation financière de l'association :

Exercice 2020					
Total bilan au 31 décembre 2020 :	138 468 €	Produits :		3 820 943 €	
Immobilisations :	Non communiqué	Charges :		3 642 783 €	
Créances :	Non communiqué	Résultats :		178 160 €	
Dettes :	Non communiqué	Charges de personnel :		3 196 €	
Trésorerie :	379 174 €	Soit	38 jours	Part subventions publiques :	Soit 0%
Fond de roulement :	352 540 €	Soit	35 jours	Part subventions privées :	0 € Soit 0%
BFR*	-26 633 €	Soit	-3 jours		

* Si Dettes à moyen-long terme faire calcul manuel : Créances – dettes à court terme

IV.SUBVENTIONS ANTÉRIEURES DE LA VILLE DE PARIS

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
2021 DJS 53	2021_05691	Demande de subvention au titre de la jeunesse	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	25000€ (Voté)
2020 DJS 78	2020_00346	Demande de subvention au titre de la jeunesse	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	25000€ (Voté)
2019 DJS 73	2019_00687	Point d'accès au droit des jeunes	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	25000€ (Voté)
2018 DJS 126	2018_01989	Accès au droit des jeunes	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	25000€ (Voté)
2017 DJS 141	2017_00251	Point d'accès au droit des Jeunes	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	20000€ (Voté)
2016 DJS 105	2016_00353	POINT d'ACCES AU DROIT DES JEUNES	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)
2015 DJS 180	2015_04763	Point d'accès au droit des jeunes	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)

Montant de la subvention proposée : 25.000 €

Part de la subvention proposée dans le BP de l'association (CVN incluses) : 4%

Part de la subvention proposée dans le BP des projets (CVN incluses) : 17%

NOM (statutaire) : ENSEMBLE2GENERATIONS - ILE DE FRANCE

Numéro PARIS ASSO : 19662

Adresse : 16 rue Raymond Poincaré - 78220 Viroflay

Intitulé de la demande : Cohabitation intergénérationnelle N° du dossier : 2022_04949 Thématique(s) du projet : ACCES AUX DROITS Montant de la subvention demandée : 10 000 € Montant de la subvention proposée : 10 000 € Association parisienne <input checked="" type="checkbox"/> Association localisée <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nouveau projet <input checked="" type="checkbox"/> Reconduction
--	---

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Objet statutaire et principales activités de l'association :

L'association a pour objet de mettre en relation des senior-e-s disposant d'une chambre libre avec des étudiant-e-s ou des jeunes travailleur-euse-s qui, en échange de logement assurent une présence ou rendent des services à l'accueillant-e. Pour réaliser son objet, l'association se propose :

- d'étudier la meilleure adéquation possible entre les jeunes à la recherche d'un logement et les senior-e-s à la recherche de compagnie ;
- de former des partenariats de cohabitation et les accompagner tout au long de l'année pour les conseiller et veiller à ce que chacun-ne respecte ses engagements et la convention
- d'hébergement signée entre eux-elles ;
- de permettre et faciliter le rapprochement intergénérationnel par tous moyens à sa disposition.

Nom du ou de la président-e : Monsieur Jean-Claude PÉTERS

Nom du ou de la trésorier-ère : Madame Corentine DE PLINVAL

Nom et coordonnées du ou de la responsable du projet : Madame Typhaine DE PENFENTENYO - Mail : contact@ensemble2generations.fr - Tél. : 06 33 33 53 47

Date de la déclaration initiale à la Préfecture 13/06/2006

Convention/avenant avec la Ville de Paris : Convention pluriannuelle d'objectifs 2021 / 2023

II. PRÉSENTATION DU PROJET

Type de subvention :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement | <input type="checkbox"/> Fonctionnement global |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Aide au projet |
| | <input type="checkbox"/> Compensatrice de loyer |
| | <input type="checkbox"/> Petits travaux, matériels |
| <input type="checkbox"/> Investissement | <input type="checkbox"/> Travaux lourds, gros matériels |

Objectif(s) : Mettre en place des binômes étudiants/personnes âgées sur Paris.

Descriptif de l'action :

Le réseau associatif Ensemble 2 Générations (E2G) a été créé en juin 2006 pour répondre à un triple besoin social :

- la pénurie du logement pour les étudiants et la baisse de leur pouvoir d'achat,
- la solitude des personnes âgées, qui désirent pourtant rester à leur domicile,
- la rupture entre ces deux générations qui n'ont plus l'occasion de se rencontrer.

La solution apportée par E2G consiste à mettre en relation un·e étudiant·e et un·e senior pour qu'ils ou elles cohabitent le temps d'une année universitaire en se rendant un service mutuel : un logement gratuit, économique ou à coût modéré en échange d'une présence et de petits services.

Cette nouvelle forme de solidarité qu'est le logement intergénérationnel bénéficie aux étudiant·e·s et aux seniors, et à leurs familles, ainsi qu'à toute la collectivité.

Par un contrôle des conditions d'hébergement et la connaissance du degré de dépendance de la personne accueillante, l'association s'assure de la mise en place nécessaire des services d'aide à la personne afin que l'étudiant·e ne soit pas employé·e comme substitut.

De même, un entretien avec les jeunes permet de préciser leur demande (chambre contre présence, partage des tâches quotidiennes, participation financière ...) et de vérifier leur situation personnelle (étudiant·e, jeune travailleur·euse ou jeune demandeur·euse d'emploi). L'accompagnement de deux parties par l'établissement d'un code de bonne conduite pour une cohabitation harmonieuse et la signature d'une convention notifient le cadre de la démarche.

L'objectif du projet est de faire face à la demande de plus en plus nombreuse de la part des personnes âgées et des étudiants de plus en plus en précarité.

Public(s) bénéficiaire(s) : 110 jeunes de 18 à 30 ans (dont 80% de filles)

Moyens humains nécessaires aux actions : 2 personnes à 3/4 temps, une personne à 1/4 temps, une comptable bénévole, une assistante administrative à 1/3 de temps.

Moyens matériels nécessaires aux actions : Pas d'autres moyens utilisés

Durée - Dates : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Lieux de réalisation : Tout Paris

Coût global de l'action (hors CVN) : 162 374 €

Bilan de l'action N-1 (si reconduction) :

En 2021, ce sont 132 jeunes qui ont été logés en cohabitation chez des personnes âgées.

Les cohabitations se déroulent sur une année universitaire. Le public concerné, à 80% féminin, est constitué de jeunes actifs, apprentis et étudiants de moins de trente ans. La moyenne d'âge est de 22 ans.

III. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DU PARTENAIRE ET DU PROJET

Synthèse budgétaire 2022 :

Dépenses	Sommes	%	Recettes	Sommes	%
Fonctionnement ¹	127 814 €	31%	Ressources propres (hors subventions)	222 884 €	55%
Charges de personnel	270 242 €	66%	Subvention Ville de Paris	50 000 €	12%
Investissement ²	8 381 €	2%	Autres subventions publiques	133 552 €	33%
			Subventions privées	0 €	0%
BP association (hors CVN ³)	406 436 €	100%	CVN association	0 €	
BP Projet (CVN inclus)			CVN Projet		
cohabitation intergénérationnelle	162 374 €		cohabitation intergénérationnelle	0 €	0%

¹ Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + impôts

² Dotations pour travaux lourds/gros matériels

³ Contributions Volontaires en Nature

Situation financière de l'association :

Exercice 2020							
Total bilan au 31 décembre 2020 :	689 791 €			Produits :	398 774 €		
Immobilisations :	313 005 €			Charges :	290 300 €		
Créances :	48 111 €			Résultats :	108 474 €		
Dettes :	52 680 €			Charges de personnel :	196 470 €		
Trésorerie :	328 674 €	Soit	413 jours	Part subventions publiques :	0 €	Soit	0%
Fond de roulement :	350 400 €	Soit	441 jours	Part subventions privées :	0 €	Soit	0%
BFR*	-4 569 €	Soit	-6 jours				

* Si Dettes à moyen-long terme faire calcul manuel : Créances – dettes à court terme

IV.SUBVENTIONS ANTÉRIEURES DE LA VILLE DE PARIS

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
2021 DASES 84	2021_08224	La cohabitation intergénérationnelle DEPARTEMENT DASES PERSONNES AGEES CONFERENCE DES FINANCEURS	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Véronique LEVIEUX	40000€ (Voté)
2021 DJS 53	2021_05343	Développement de la cohabitation intergénérationnelle sur Paris	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	10000€ (Voté)
2020 DJS 78	2020_04849	cohabitation intergénérationnelle	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)
2019 DJS 101	2019_05116	Poursuite de l'assistance au logement intergénérationnel sur Paris - Volet jeunes (DIS)	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)

Montant de la subvention proposée : 10 000 €

Part de la subvention proposée dans le BP de l'association (CVN incluses) : 2%

Part de la subvention proposée dans le BP du projet (CVN incluses) : 6%

NOM (statutaire) : LE PARISOLIDAIRE - IDF (LPS - IDF)

Numéro PARISASSO : 18875

Adresse : 102 C rue Amelot - 75011 PARIS

Intitulé de la demande : Développer l'accès au logement des jeunes dans le cadre de l'habitat intergénérationnel	<input type="checkbox"/> Nouveau projet
N° du dossier : 2022_02797	
Thématique(s) du projet : ACCES AUX DROITS	<input checked="" type="checkbox"/> Reconduction
Montant de la subvention demandée : 20 000 €	
Montant de la subvention proposée : 10 000 €	
Association parisienne <input checked="" type="checkbox"/> Association localisée <input type="checkbox"/>	

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Objet statutaire et principales activités de l'association :

L'association a pour objet de :

Mettre en relation des sénior-e-s disposant d'espaces d'habitation libres et des jeunes à la recherche d'un logement, dans le but de prévenir l'isolement des personnes âgées, d'augmenter leur sécurité, de favoriser leur maintien à domicile dans de meilleures conditions et de répondre au problème de pénurie de logement rencontré par les étudiant-e-s, les jeunes travailleur-euse-s ou les demandeur-euse-s d'emploi.

Pour réaliser son objet, l'association se propose de :

Etudier la meilleure adéquation possible entre les jeunes à la recherche d'un logement et les sénior-e-s à la recherche de compagnie,

Former des partenariats de cohabitation et les accompagner tout au long de l'année pour les conseiller et veiller à ce que chacun respecte ses engagements et la charte de l'association.

Permettre et faciliter le rapprochement intergénérationnel par tous moyens à sa disposition.

Et mettre en œuvre tous autres moyens lui permettant de réaliser son objet.

L'association a aussi pour objet de :

Sous-louer à titre temporaire des logements sociaux à des jeunes en recherche d'emploi, en cours d'études ou de formation pour préparer leur insertion dans la vie active. En contrepartie de l'attribution de logement, les jeunes concerné-e-s s'engagent à visiter régulièrement des personnes âgées résidant à proximité pour nouer avec elles des relations amicales et solidaires.

Elle pourra notamment apporter sa garantie et son soutien sous toute forme jugée nécessaires à toute structure dont l'objet est similaire ou qui plus généralement poursuivant une mission sociale,

sociétale, environnement ou territoriale, qu'elle fonde elle-même ou à laquelle elle participe, qu'elle finance et dont elle favorise le développement.

PRESIDENT : Monsieur Alain REGNIER

Les membres, personnes morales, sont représentés par le ou la Président-e de chaque organisme ci-dessous.

Les personnes physiques ci-dessous nommées constituent le **Directoire de l'association** :

Président du Directoire : M. Jean-Marc BORELLO

Madame Caroline CROCHARD : Présidente de l'Association **Prévention et Soins des Addictions**

Monsieur Christian DOUBRERE : Président de l'Association **Habitat et Soins**

Monsieur Edouard DURAND : Président de l'Association **Insertion et Alternatives**

Nom et coordonnées du ou de la responsable du projet : Madame Amélie GENTILINI - Mail : contact@leparisolidaire.fr - Tél. : 01 42 27 06 20

Date de la déclaration initiale à la Préfecture : 29/04/2004

Convention/avenant avec la Ville de Paris : Convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2023.

II. PRÉSENTATION DU PROJET

Type de subvention :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement | <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement global |
| | <input type="checkbox"/> Aide au projet |
| | <input type="checkbox"/> Compensatrice de loyer |
| | <input type="checkbox"/> Petits travaux, matériels |
| <input type="checkbox"/> Investissement | <input type="checkbox"/> Travaux lourds, gros matériels |

Objectif(s) :

- Développer de l'offre de logements intergénérationnels à destination des jeunes ayant entre 18 et 30 ans ;
- Renforcer l'accompagnement des jeunes vivant actuellement en cohabitation chez des personnes âgées ;
- Permettre aux jeunes d'accéder à un logement décent en Ile-de-France, de leur offrir un environnement favorable pour la réussite de leur projet professionnel et de lutter contre l'isolement des jeunes, ce qui notamment été mis en lumière avec la crise sanitaire.

Descriptif de l'action :

Créé en 2004, Le Parisolidaire est l'association pionnière de la cohabitation intergénérationnelle en France. Un des objectifs, en plus de ceux cités précédemment, est également de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de retisser des liens entre générations.

L'association propose un service d'accompagnement à la cohabitation individualisé et sécurisé.

Cette cohabitation se décline en plusieurs formules :

- La cohabitation conviviale, hébergement contre un loyer modeste versé par le jeune à la personne âgée qui l'accueille,
- La cohabitation solidaire, gratuité de l'hébergement contre présence plus soutenue du jeune auprès de la personne âgée,
- La mixité intergénérationnelle en résidence autonomie et habitat social, en partenariat avec des bailleurs sociaux et des collectivités territoriales.

L'association souhaite développer la cohabitation intergénérationnelle. Ce type de logement peut faire partie d'un parcours de réinsertion pour les jeunes en difficulté. Avoir un logement est la première étape pour plus de stabilité et permet ainsi de trouver un travail ou une formation. Afin d'assurer un meilleur suivi des cohabitations de ces jeunes, une troisième personne chargée de cohabitation a été recrutée, en plus d'une salariée présente depuis plus d'un an et d'une alternante. Toujours dans le même objectif, l'association cherche à développer les partenariats avec les résidences autonomie et résidences sociales.

Dans le cadre du projet «Voisins du Cœur» mis en place en 2006, l'association propose des logements indépendants et à bas loyer à des étudiants dans des résidences autonomie à Vitry-sur-Seine et dans des résidences sociales à Paris. En contrepartie, ces jeunes s'engagent à créer du lien avec les personnes âgées de leur résidence. Plusieurs jeunes ayant fait partie de ce dispositif ont confié que sans cela il leur aurait été difficile de poursuivre leurs études.

Par ailleurs, l'association va continuer à proposer des activités intergénérationnelles afin de renforcer des liens entre les adhérents, qu'ils soient jeunes ou seniors, et permettre aux jeunes de rencontrer d'autres adhérents, surtout après la période de crise sanitaire qui a été pour beaucoup d'entre eux synonyme d'isolement.

La demande des jeunes est plus importante que l'offre d'accueil. Nous poursuivons notre plan de prospection et de promotion de la cohabitation intergénérationnelle afin de loger plus de jeunes. De plus, la participation des cohabitants aux ateliers améliore le lien social et l'ouverture sur l'univers de chacun tout en apportant des connaissances transversales aux jeunes qui expriment alors leur engagement et développent ainsi l'entraide.

Public(s) bénéficiaire(s) : 300 jeunes de 18-30 ans (60% de filles / 40% de garçons)

Moyens humains nécessaires aux actions :

1 chargée de cohabitation

1 chargée de communication

Moyens matériels nécessaires aux actions :

Matériel informatique, local de l'association et locaux des Maisons de la Vie Associative et Citoyenne dans les différents arrondissements de Paris.

Durée - Dates : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Lieux de réalisation : Tout le territoire parisien.

Coût global de l'action (hors CVN) : 57 173 €

Bilan de l'action N-1 (si reconduction) :

En 2021, 189 jeunes ont été logés en cohabitation chez une personne âgée, parmi eux 44 ont renouvelé leur cohabitation à la rentrée de septembre 2021. L'association a logé 21 jeunes en résidence sociale, 15 jeunes en résidence autonomie, ainsi que 14 jeunes dans le cadre d'un partenariat avec les bailleurs sociaux et le département du 75. Cette formule a comme avantage pour les jeunes une exonération de la cotisation annuelle. 5 d'entre eux ont renouvelé avec la même personne âgée à la rentrée de septembre 2021. Par ailleurs, un nouveau partenariat a été mis en place en mai 2021 avec le bailleur social RIVP permettant de loger 2 nouveaux jeunes en colocation dans une résidence Porte de Vincennes. En échange d'un loyer à bas coût, les jeunes s'engagent à créer du lien avec les personnes âgées de leur résidence et à leur fournir des menus services.

Dans l'objectif d'accompagner au mieux les jeunes dans leur cohabitation avec les personnes âgées, une troisième chargée de cohabitation a été recrutée en septembre 2021.

III. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DU PARTENAIRE ET DU PROJET

Synthèse budgétaire 2022 :

Dépenses	Sommes	%	Recettes	Sommes	%
Fonctionnement ¹	114 235 €	35%	Ressources propres (hors subventions)	173 756 €	54%
Charges de personnel	204 565 €	64%	Subvention Ville de Paris	20 000 €	6%
Investissement ²	3 197 €	1%	Autres subventions publiques	128 241 €	40%
			Subventions privées	0 €	0%
BP association (hors CVN ³)	321 997 €	100%	CVN association	0 €	

¹ Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + impôts

² Dotations pour travaux lourds/gros matériels

³ Contributions Volontaires en Nature

Situation financière de l'association :

Total bilan au 31 décembre 2020 :	305 846 €	Produits :	301 695 €
Immobilisations :	10 123 €	Charges :	292 842 €
Créances :	14 256 €	Résultats :	8 853 €
Dettes :	132 265 €	Charges de personnel :	153 607 €
Trésorerie :	281 467 €	Soit 351 jours	Part subventions publiques : 83 910 € Soit 28%
Fond de roulement :	163 638 €	Soit 204 jours	Part subventions privées : 0 € Soit 0%
BFR*	-118 009 €	Soit -147 jours	

* Si Dettes à moyen-long terme faire calcul manuel : Créances – dettes à court terme

IV.SUBVENTIONS ANTÉRIEURES DE LA VILLE DE PARIS

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
2021 DJS 53	2021_02629	[DJS] Développer l'accès au logement des jeunes dans le cadre de l'habitat intergénérationnel	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Hélène BIDARD	10000€ (Voté)
2020 DJS 78	2020_00436	[DJS] Développer l'accès au logement des jeunes dans le cadre de l'habitat intergénérationnel	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)
2019 DJS 101	2019_00951	[DJS] développer l'accès au logement des jeunes dans le cadre de l'habitat intergénérationnelle	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)
2018 DJS 147	2018_06980	[DJS] Developper l'accès au logement des jeunes dans le cadre de l'habitat intergenerational	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)
2017 DASES 241G	2017_05855	[DASES] La cohabitation intergénérationnelle : vecteur de	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Dominique VERSINI	22500€ (Voté)

		renforcement du lien social et de réductio			
2017 DASES 372G	2017_05787	[DJS] - Développer l'accès au logement des jeunes dans le cadre de l'habitat intergénérationnel	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Dominique VERSINI	10000€ (Voté)
2017 DJS 107	2017_01835	[DJS] - Développer l'accès au logement des jeunes dans le cadre de l'habitat intergénérationnel	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)
2016 DASES 106G	2016_03116	Cohabitation intergénérationnelle et renforcement du lien social	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Dominique VERSINI	15000€ (Voté)
2016 DJS 139	2016_03004	Développement du logement interG pour les jeunes. Renforcement des actions proposées aux jeune	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)
2015 DASES 47G	2015_01723	Cohabitation intergénérationnelle et renforcement du lien social	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Dominique VERSINI	15000€ (Voté)
2015 DJS 219	2015_01724	Développement du logement interG pour les jeunes et sensibilisation au vieillissement	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)
2014 DASES 1006G	2014_04224	Renforcement du lien social et de la solidarité intergénérationnelle	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Liliane CAPELLE	15000€ (Voté)
2014 DJS 222	2014_04225	Développement du logement intergénérationnel pour les jeunes et les services civiques	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Pauline VERON	10000€ (Voté)
2013 DASES 207G	2013_04527	Développement de la mixité et du logement intergénérationnel.	la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé	Madame Liliane CAPELLE	15000€ (Voté)

2013 DJS 269	2013_04528	Développement du logement intergénérationnel notamment auprès des jeunes actifs	la direction de la jeunesse et des sports	Madame Isabelle GACHET	10000€ (Voté)
-------------------------	------------	---	---	---------------------------	------------------

Montant de la subvention proposée : 10 000 €

Part de la subvention proposée dans le BP de l'association (CVN incluses) : 3%